

Bulletin municipal d'Ezy-sur-Eure



Regard vers l'avenir...

N° 70 - 1^{er} semestre 2020

Plomberie - Chauffage - Couverture

JAMY & FOUCHER

Ramonage - Carrelage
Agencement de salle de bains

39, rue Isambard - 27530 EZY-SUR-EURE

plomberiefoucher@wanadoo.fr

02 37 64 62 52 - 06 18 54 23 40

RGE

DEVIS
GRATUIT

Auto Ecole *Ezy sur Eure*
1 Place de la Croix Pageot

Euro Conduite

Permis B
Conduite accompagnée

Prise d'élèves à domicile
Boîte automatique
Correction du Code par un moniteur

06 18 30 18 87 *Permis accéléré*
Agrément n° E160270014

EZY A DOM' SERVICES À DOMICILE

Association loi 1901 - N° W273002630

-  Aide au lever, au coucher, à la toilette...
-  Aide à la préparation et la prise des repas...
-  Accompagnement, déplacement à l'extérieur...
-  Aide ménagère, repassage...

Bureaux : 5, rue de la Petite Cité
Siège social : Mairie d'Ezy
EZY-SUR-EURE
06 59 31 17 56 - 09 82 36 35 77
Email : ezyadom@hotmail.fr



DÉPARTEMENTS
EURE - EURE-ET-LOIR

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Editorial	3
Projets communaux	4-5
Trombinoscope du Conseil Municipal	6-7
Budget	8-9
CCAS	11 à 13
Travaux	14 à 16
Tribune d'expression de l'opposition	17

AGGLO DU PAYS DE DREUX

SITREVA	18
---------	----

VIE COMMUNALE

Bienvenue aux nouveaux commerçants	18
Hommage à Jacky Baronnet	19
Les ruches de Jogo	19
Médiathèque	20
Ecole élémentaire	21
COVID-19	22
Drive de dépistage	22

PÊLE MÊLE DU SEMESTRE

23 à 26

ÉVÉNEMENTS

Festival de Jazz	28
Concert de François Frédéric Guy	28
Musée des Peignes et Parures	29

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes	30
Bon'Eure de Vivre	31
Les Amis de l'orchestre Claude Monet	32
Jumelage	32
Les Amis du musée	33
Le Club de l'Amitié	33
Ezy et son Histoire	34
PlaNETh Patient	34
Don du sang	35
Société Saint Vincent de Paul	35
En avant pour Nathan	36
Les Majorettes	37
La Détente	37
A Petits Pas	38
L'Ez-Arts	39
Ezy Kid'Z	40
Les Petits de Mamou	41
Handball	41
MoBi.land	42
Club d'Athétisme d'Ezy-sur-Eure	42
Football Club Ezy	43
Volley-Ball d'Ivry	43
Tennis de table	44
Ezy Tennis club	44
Judo Alliance	45

HIER ET AUJOURD'HUI

Ezy et son Histoire	46
Etat civil	46-47
Décès de Marc Garanger	47



Edito

Le 15 mars dernier, jour des élections municipales, marque aussi pour la France le début d'une crise sanitaire comme le pays n'en avait pas connu depuis plus d'un siècle. Alors que celle-ci n'est toujours pas terminée, nous pensons très fort à toutes celles et ceux qui ont été contaminés par le virus et en ont souffert parfois lourdement. Nous pensons à toutes celles et ceux qui n'ont pas survécu et adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Pendant le confinement puis le déconfinement, tous les Agents de la Mairie, ainsi que les Elus ont toujours répondu présents. Je tiens à remercier les Elus bien sûr, mais aussi l'ensemble des Agents des Services Communaux, au premier desquels notre Directeur Général des Services Quentin Delporte pour son parfait travail de coordinateur.

Pendant le confinement, la Mairie était fermée au public mais tous les services étaient actifs. Le Pôle Accueil tenait une permanence téléphonique. Les Services Techniques travaillaient par roulement. Les Agents des écoles et de la cantine, les Personnels d'entretien et la Police Municipale étaient présents quotidiennement. La médiathèque a mis ses ressources numériques au service des usagers et une sélection d'animations disponibles en ligne a été relayée par la responsable d'Ezymédi@. Le CCAS et les Elus ont assuré un suivi régulier auprès des personnes sensibles et se sont assurés de la continuité des services d'aide à domicile.

Je tiens également à remercier les personnes qui nous ont donné des masques ainsi que celles qui en ont confectionnés, les bénévoles de l'atelier éphémère « La Petite Ruche » de Madame Julie Sorel qui ont réalisé plus de 1.800 masques, dans l'attente des 10.000 commandés par la Commune. Il convient également de remercier les commerçants de la Commune et du marché qui ont organisé du portage à domicile ou des services de « drive ».

Le 11 mai le déconfinement a commencé. Pour la réouverture des écoles dans le respect d'un protocole sanitaire très exigeant, un important travail a été effectué en parfaite entente entre les Directrices, les Enseignants, les Personnels des Services Techniques et du Restaurant Scolaire, sans oublier les Services du Périscolaire de l'Agglo du Pays de Dreux.

3 mois ont passé depuis ce 15 mars, les élections semblent bien loin. Pourtant le Conseil Municipal n'a pris ses fonctions que le 18 mai dernier et l'élection du Maire et des Adjoints n'a eu lieu que le 26 mai.

Toute l'équipe « Ensemble Construisons l'Avenir d'Ezy » se joint à moi pour vous remercier sincèrement, chères Concitoyennes et chers Concitoyens, de nous avoir fait confiance. Avec près de 60% des voix, vous avez clairement exprimé votre choix pour l'expérience et le sérieux d'une équipe dont le but est de préserver le dynamisme, l'attractivité de notre commune et de répondre aux besoins de ses habitants.

22 Conseillers constituent le Groupe Majoritaire, j'en suis évidemment. La particularité de ce nouveau mandat est la présence de 5 Conseillers de la liste d'opposition. Après seulement un mois d'activité municipale, il apparaît que plusieurs personnalités de ce Groupe Minoritaire affirment des positions politiques marquées et peu compatibles entre elles. De notre côté, comme nous l'avons annoncé pendant la campagne électorale, et comme cela se passe depuis 20 ans à Ezy, sans aucune étiquette politique, nos débats ne porteront que sur la seule gestion des dossiers communaux et intercommunaux, dans le but de construire l'avenir d'Ezy.

*Pierre LEPORTIER
Maire d'Ezy-sur-Eure*

Projets communaux

La situation épidémique n'a pas été propice à l'avancement des dossiers importants de la Commune. Pourtant un sujet a dû être géré en urgence et plusieurs projets font l'objet d'évolutions significatives qui trouveront leur concrétisation d'ici la fin de cette année.

L'ANCIENNE BAINNADE ET LA PASSERELLE

Le site de l'ancienne baignade d'Ezy et de la passerelle subit depuis plusieurs années des troubles à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique. Ces troubles ont fait l'objet de nombreuses plaintes des riverains et des usagers du camping. Ils ont été constatés à plusieurs reprises par la Police Municipale et par la Gendarmerie. Plusieurs arrêtés municipaux ont été pris ces dernières années et encore récemment pour tenter de juguler ces nuisances : limitation de circulation, mise en place de blocs de pierre, de chicanes sur la digue, interdiction de stationner rue de la passerelle, sens interdit « sauf riverains », coupure de l'éclairage public la nuit.

L'efficacité des mesures prises a été réelle mais limitée dans le temps. Au mois de mai dernier, nous avons dû constater chaque soir et chaque nuit une recrudescence sans commune mesure de ces troubles à l'ordre public. En plus des « clients » locaux habituels, nous avons subi la venue régulière de dizaines de perturbateurs extérieurs à la ville en provenance du département de l'Eure, mais aussi de l'Eure et Loir, de la Région Parisienne et d'itinérants de toute la France, attirés par le lieu qui jouit sur les réseaux sociaux d'une notoriété de site propice à la baignade.

Chaque nuit, à mesure de la consommation d'alcool et de drogue, une situation d'insécurité s'installait, les nuisances sonores étaient permanentes, des agressions physiques ont également été constatées. Chaque matin les restes de repas, les déchets et emballages, les canettes de bière et bouteilles d'alcool cassées, les excréments canins et humains jonchaient la plage et les environs et devaient être ramassés par les agents des services techniques.

L'arrêté de police, visant à interdire jusqu'à fin octobre l'accès au site de la baignade, a été pris dans le cadre du rôle, de l'autorité et du devoir du Maire de prévenir les désordres et nuisances portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique sur le territoire de la Commune.

La clôture installée autour de la baignade a pour but de se donner les moyens de faire respecter cet arrêté de police. Le terrain a été labouré pour le transformer dans un premier temps en jachère fleurie. Le but affirmé est de faire comprendre à nos visiteurs indésirables qu'il n'y a plus de baignade à Ezy.

Pour répondre enfin aux questions de ceux, dont je fais partie, qui considèrent que ce site est l'un des plus jolis et des plus agréables d'Ezy : **Il n'a jamais été question de fermer de façon définitive.** Notre ambition est d'en faire un **jardin public sécurisé**. Il sera paysagé, fleuri, arboré, équipé de structures de loisirs. Vos idées seront les bienvenues pour son aménagement. L'accès à la rivière sera également aménagé. Il sera entouré de grilles et de haies, équipé de portillons qui seront ouverts le matin et fermés le soir.

LE PÔLE DE SANTE ET LA MAISON DE SANTE

Le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) a vocation à organiser sur la base du volontariat la prise en charge coordonnée et le parcours de soins des patients de notre territoire, autrement dit l'organisation de la santé et la coordination des soins à l'échelle de notre bassin de vie de la vallée et des plateaux alentours, soit plus d'une dizaine de communes. Concrètement, le but recherché est qu'un patient, suivi par plusieurs professionnels de santé faisant partie de ce Pôle de Santé, voit son suivi médical renforcé et amélioré.

A notre initiative, l'Association de gestion du Pôle de Santé a été créée fin 2019. Un bureau constitué de professionnels de santé du secteur a été élu. Son premier travail consiste à rédiger un Projet de Santé Publique, dont la validation par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) constituera l'acte initiatique déclenchant les possibilités de subventions régionales, nationales et conventionnelles avec l'assurance maladie, nécessaires pour le fonctionnement du Pôle de Santé, la construction et le fonctionnement de la Maison de santé.

Pour élaborer le Projet de Santé, l'Association de gestion du Pôle de Santé a fait une demande d'ingénierie auprès de l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) et de l'ARS. Cette dernière a validé la demande le 19 juin dernier, ce qui permet le choix et le financement d'un cabinet d'étude. Celui-ci aura pour mission de consulter tous les professionnels de santé concernés et de proposer une rédaction du Projet de Santé Publique.

Nous attendons la conclusion de ce Projet de Santé Publique puis sa validation par l'ARS pour la fin de cette année. Dès lors en 2021, nous pourrons avancer sur le projet de construction de la Maison de Santé. Sachant par ailleurs que celle-ci a déjà fait l'objet d'une étude de préfaisabilité qui intègre également le réaménagement du Carrefour d'entrée de ville vers Anet.

L'ECO QUARTIER

La labellisation « Eco quartier » et la charte signée par la Commune avec l'Etat prévoient une consultation publique préalable à sa réalisation, dans le but d'associer la population à la réalisation de ce quartier. L'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) propriétaire actuel du site nous a proposé de se charger de cette consultation. Nous avons accepté car une contractualisation avec l'EPFN nous assure l'accès aux subventions de la Région Normandie. Nous en avons déjà bénéficié pour le désamiantage et la démolition de l'usine Garceau et les subventions seront nécessaires pour l'aménagement de l'Eco quartier.

Le cabinet d'Etude qui effectuera cette consultation sera sélectionné cet été. Les concertations avec la population et les élus commenceront à la rentrée de septembre. Trois phases sont prévues : le diagnostic, l'élaboration de scénario et enfin un schéma d'aménagement avec des propositions de réalisation, de montage juridique et de financement.

LES RUES OCTAVE LENOIR ET ANDRE TREMBLAY

Les parties concernées sont comprises entre la Croix Pageot et la Maison Blanche. S'agissant d'une départementale, rien ne peut se faire sans l'accord du Département. Nous avons rendez-vous avec le Président du Conseil Départemental à la mi-juillet pour en parler. Cet important axe longitudinal de la vallée souffre d'un gros trafic routier. Pour des raisons techniques liées à l'absence d'assainissement collectif entre le Chemin des vignes et la Maison Blanche, nous ne pourrions pas effectuer la réhabilitation de l'ensemble en un seul chantier.

Nous allons donc proposer au Conseil Départemental de refaire dans un premier temps le revêtement de la chaussée associé à l'installation d'éléments de sécurité dans la partie comprise entre la Croix Pageot et le Chemin des Vignes.

Pour la seconde partie de la rue André Tremblay, dès à présent, une organisation différente du fonctionnement des feux au carrefour Maison Blanche est en cours de mise au point et des éléments de sécurité vont être réalisés en dur. Il faudra cependant attendre que l'assainissement collectif que nous demandons à l'Agglo du Pays de Dreux soit installé avant de pouvoir programmer une réhabilitation complète : création de trottoirs et réfection de chaussée.

Pierre LEPORTIER
Maire

CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Pierre LEPORTIER

Permanences : reçoit le vendredi de 15h00 à 18h00 sur rendez-vous

LES ADJOINTS



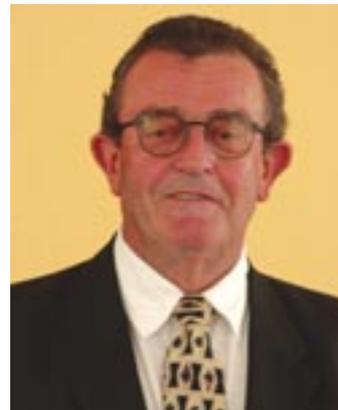
Claude ROUGERON

1^{er} Adjoint, en charge des Affaires Sociales, Santé, Solidarité, et Habitat
Permanences : reçoit le mardi et le jeudi de 14h30 à 18h00 sur rendez-vous
Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Finances, Environnement, Marché, Animation Commerciale et Industrielle



Dominique DUVAL

2^{ème} Adjointe, en charge des Finances, de la rivière Eure et de l'Urbanisme informatif
Permanences : reçoit le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous
Membre des commissions Sécurité, Finances, Affaires Scolaires, Environnement



Denis HERMET

3^{ème} Adjoint, en charge des Affaires Environnementales, des Espaces Naturels et de l'Animation Commerciale et Industrielle
Permanences : reçoit le samedi de 9h à 12h30
Membre des commissions Sécurité, Finances, Environnement, Marché Animation Commerciale et Industrielle



Elodie GROUX

4^{ème} Adjointe, en charge de la Communication, de la Culture et du Tourisme,
Permanences : reçoit le vendredi de 14h30 à 17h30
Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Affaires Scolaires, Environnement, Associations, Animation Commerciale et Industrielle



Claude NOË

5^{ème} Adjoint, en charge du Suivi des Travaux, de la Voirie, des Bâtiments et des Espaces Verts
Permanences : reçoit le mardi de 15h à 17h sur rendez-vous
Membre des commissions Sécurité, Finances, Travaux et Voirie, Marché



Joëlle BRET

6^{ème} Adjointe, en charge des Affaires Scolaires et des Relations avec les Commerçants
Permanences : reçoit le mercredi de 15h à 17h
Membre des commissions Sécurité, Finances, Affaires scolaires, Environnement, Associations, Animation Commerciale et Industrielle



Vincent RÉVEILLARD

7^{ème} Adjoint, en charge des Associations et des Animations Communales
Permanences : reçoit le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous
Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Sécurité, Finances, Associations, Travaux et Voirie

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sylvie GUIARD

Membre des commissions Sécurité, Affaires Scolaires, Marché, Animation Commerciale et Industrielle



Tiffany FERNANDES

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Affaires Scolaires, Environnement, Travaux et Voirie



Michel PAGÈS

Membre des commissions Sécurité, Finances, Travaux et Voirie, Marché



Christine MANGEOT

Membre des commissions Sécurité, Travaux et Voirie, Marché, Animation Commerciale et Industrielle



Robin CHEVRETEAU

Membre des commissions Associations, Travaux et Voirie, Marché, Animation Commerciale et Industrielle



Aurélie TOUTAIN

Membre des commissions Affaires Scolaires, Environnement, Associations



Florian RIGOT

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Finances, Environnement, Associations, Animation Commerciale et Industrielle



Michelle BÉNARD

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Environnement, Associations, Marché



Christophe LINY

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Affaires Scolaires, Travaux et Voirie



Céline DRÈGE

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Finances, Affaires Scolaires, Animation Commerciale et Industrielle



Philippe PARRA

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Finances, Associations, Animation Commerciale et Industrielle



Marie-Madeleine BARONNET

Membre des commissions Affaires Scolaires, Environnement, Associations, Travaux et Voirie



Sébastien MARIE

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Sécurité, Travaux et Voirie, Marché



Christel CHARBONNIER

Membre des commissions Sécurité, Affaires Scolaires, Associations, Travaux et Voirie, Marché

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Yvain JOUVEAU DU BREUIL

Membre des commissions Sécurité, Finances



Virginie HUVEY

Membre des commissions Sécurité, Affaires Scolaires, Associations



Christophe ANCELIN

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Finances, Travaux et Voirie, Marché, Animation Commerciale et Industrielle



Chantal LEVÉZIER

Membre des commissions Communication Culture et Tourisme, Affaires Scolaires, Environnement, Travaux et Voirie



Gilles LODS

Membre des commissions Environnement, Associations, Marché, Animation Commerciale et Industrielle

FONCTIONNEMENT

ANALYSE COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2019

DÉPENSES

Personnel	1 371 161 €
Charges générales	959 960 €
Charges de gestion courante	159 990 €
Intérêts s/Emprunts	59 070 €
Subventions associations	45 250 €
CCAS	35 000 €
Fêtes Cérémonies	20 318 €
Charges exceptionnelles (775 775 € prévus au BP 2019)	12 619 €
Opérations comptables (Amortissements, ventes...)	75 069 €
Reversement F.N.G.I.R.* (péréquation)	22 354 €
TOTAL	2 760 791 €

* Fond National de Garantie Individuelle de Ressources

Les charges de personnels sont en légère augmentation avec l'arrivée d'un nouvel apprenti à la rentrée et la nécessité de remplacer un personnel en congé maternité.

Les charges générales sont en augmentation : les dépenses nouvelles sont liées au contexte sanitaire (achat de masques, produits d'entretien...) mais aussi à la création, en régie, du futur jardin public dans le secteur de la baignade.

Les intérêts sont en augmentation compte tenu de la réalisation d'un emprunt pour financer les programmes de voiries 2019 (Lavertu, Roussel, Acacias...).

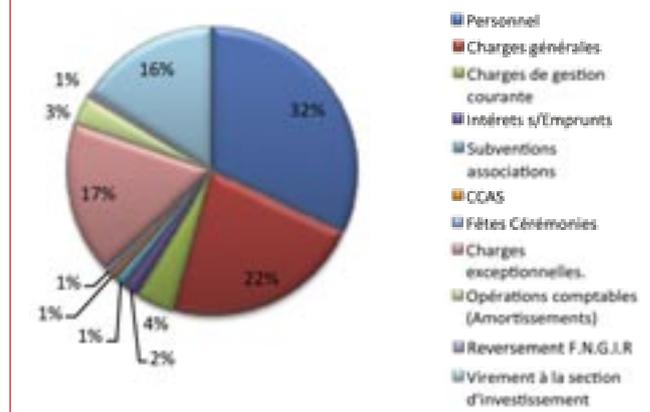
Les charges exceptionnelles sont composées pour moitié du déficit comptable du budget annexe ZAC de Coutumel qui sera remboursé par l'Agglo puisque celle-ci est devenue d'intérêt communautaire au 1^{er} janvier 2017. Cela interviendra lors de la réalisation du futur lotissement au sud de la ZAC.

La Commune a de nouveau prévu, dans les charges exceptionnelles une provision pour le rachat éventuel de l'usine Garceau à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, le temps de consulter la population sur le projet d'Eco Quartier, comme le prévoit la charte de labellisation signée par la Commune.

ANALYSE BUDGET PRÉVISIONNEL PRINCIPAL 2020

Personnel	1 417 500 €
Charges générales	997 432 €
Charges de gestion courante	190 350 €
Intérêts s/Emprunts	74 290 €
Subventions associations	65 000 €
CCAS	35 000 €
Fêtes Cérémonies	25 000 €
Charges exceptionnelles	764 875 €
Opérations comptables (Amortissements)	144 060 €
Reversement F.N.G.I.R.	23 000 €
Virement à la section d'investissement	708 586 €
TOTAL	4 445 093 €

Dépenses de fonctionnement 2020



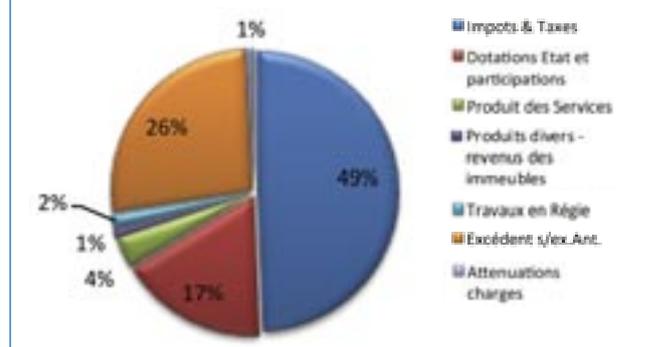
RECETTES

Impôts & Taxes	2 201 792 €
Dotations Etat et participations diverses	753 802 €
Produit des Services	202 788 €
Produits divers - Revenus des immeubles	39 814 €
Travaux en régie	38 645 €
Excédent s/ex. Ant.	978 818 €
Atténuations charges	43 157 €
Produits exceptionnels	5 166 €
TOTAL	4 263 982 €

Les recettes de fonctionnement sont satisfaisantes et les excédents constitués permettent de financer les nouveaux investissements. Les dotations de l'Etat sont en légère augmentation compte tenu de la démographie positive de la Commune. Les recettes liées aux impôts et taxes sont stables car les taux d'imposition communaux 2020 ont été votés sans augmentation, comme la nouvelle équipe municipale s'y était engagée durant la campagne électorale.

Impôts & Taxes	2 194 900 €
Dotations Etat et participations diverses	751 955 €
Produit des Services	167 000 €
Produits divers - Revenus des immeubles	39 000 €
Travaux en régie	74 624 €
Excédent s/ex. Ant.	1 182 614 €
Atténuations charges	35 000 €
TOTAL	4 445 093 €

Recettes de fonctionnement 2020



INVESTISSEMENT

ANALYSE COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2019

DÉPENSES

Rembt.Capital/Emprunts	229 365 €
Immo. Incorporelles	40 855 €
Achats Matériels, Mobilier, Mobilier urbain, Ezymédia@	127 622 €
Trav. bâtiments	378 168 €
Trav. Voirie / aménagement de terrains	974 593 €
Achat terrains nus & bâtis	66 804 €
Travaux en régie	38 645 €
S.I.E.G.E.27	30 697 €
TOTAL	1 886 749 €

ANALYSE BUDGET PRÉVISIONNEL PRINCIPAL 2020

Rembt.Capital/Emprunts	278 846 €
Immo. Incorporelles	68 376 €
Achats Matériels, Mobilier, Mobilier urbain	353 582 €
Trav. bâtiments	122 119 €
Trav. Voirie / aménagement de terrains	206 233 €
Achat terrains nus & bâtis	60 000 €
Travaux en régie	74 624 €
S.I.E.G.E.27	49 707 €
Déficit reporté	121 439 €
TOTAL	1 334 926 €

Les dépenses prévisionnelles pour 2020 sont en légère diminution compte tenu du contexte sanitaire qui a ralenti certains projets.

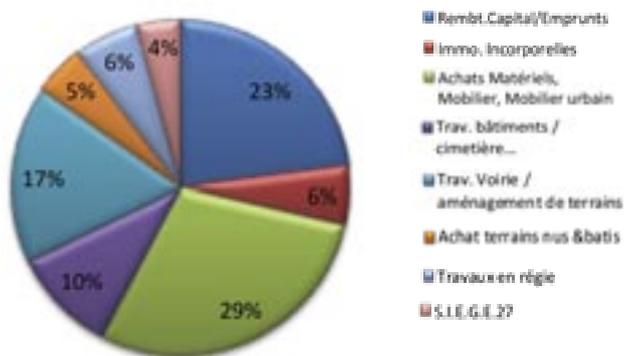
Toutefois la Commune prévoit tout de même près de 600 000 € de nouveaux investissements pour 2020.

Programmation 2020 : fin de l'installation de l'éclairage public sur la Voie Verte, éclairage du parking du stade, rénovation et extension du parcours botanique, rénovations de batiments (écoles, musée du peigne, ateliers des Services Techniques...), achat de mobilier urbain, sécurisation de certains axes routiers, modernisation des équipements informatiques (Mairie, écoles...), achat de collections pour EzyMédi@, création d'un parking vert et d'une aire de covoiturage (Bvd Gambetta) par les Services Techniques et « CityStade » au Fond de Sassey.

La Commune poursuit également les programmes pluriannuels d'extension du système de vidéoprotection, de mise aux normes des poteaux incendie, d'entretien des chaussées et du nécessaire relevage des concessions abandonnées du cimetière et entretien de voirie.

Les projets de Pôle de Santé et d'Eco Quartier avancent également, bien que cela ne soit pas encore « visible » sur le terrain.

Dépenses d'investissement 2020



RECETTES

Excédents d'investissement	465 527 €
Subvention Etat	75 534 €
Subvention Département	88 811 €
Taxe d'aménagement / FCTVA*	60 368 €
Vente de Terrains	0 €
Opérations comptables (Amortissements, vente...)	75 069 €
Emprunts	1 000 000 €
TOTAL	1 765 309 €

Excédents de fonctionnement capitalisés	320 576 €
Subvention Département	80 189 €
Taxe d'aménagement / FCTVA*	81 515 €
Opérations comptables (Amortissements...)	144 060 €
Virement de la section d'investissement	708 586 €
TOTAL	1 334 926 €

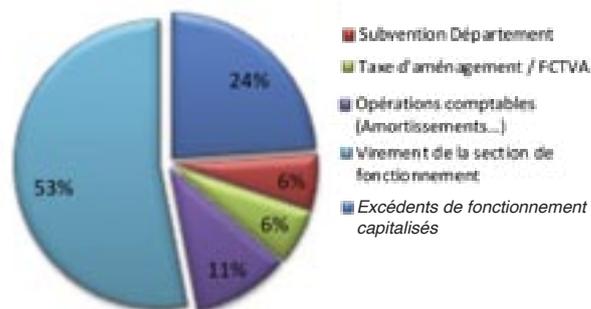
* Fond National de Compensation de la TVA

Le virement de la section de fonctionnement permet de financer en grande partie les nouveaux investissements.

Pour 2020 il n'est d'ailleurs pas envisagé de nouvel emprunt pour financer les travaux prévus par la Commune.

Dans le cadre du plan de relance économique la Commune a sollicité une subvention pour financer le programme de densification du réseau des points d'eau incendie.

Recettes d'investissement 2020



Optic 2000
 2^{ème} PAIRE
 à partir de
1€



3, rue Maurice Elet - EZY-SUR-EURE
02 37 64 72 81
 Fax 02 37 64 68 75

Crêperie
 Ferme de la Côte Blanche



OUVERT
 Du mardi au samedi
 midis et soirs

Rue de la Côte Blanche
 27730 EZY SUR EURE
06 32 21 26 58

Chloé
 SALON DE COIFFURE
 21 RUE MAURICE ELET - 27530 EZY-SUR-EURE
 02 37 51 88 20



MP Devis Gratuit
 27530 EZY sur EURE

NETTOIE VOS CUVES
 À FUEL ET À GASOIL

DÉGAZE
 DÉPOLLUE
 NEUTRALISE
 DÉCOUPE

TRANSPORT
 LOCATION DE SURFACES

02 37 64 75 08 - 06 14 81 62 35



Taxi Marc

Hôpitaux - Cliniques
 Aéroports - Gares - Colis express
 Transport d'enfants - CMPP
 Transport de personnes à mobilité réduite

02 37 64 64 20

STATIONNEMENT
 Garennes-sur-Eure - Ivry-la-Bataille

Pressing - Blanchisserie - Repassage

Au Lavoir d'Ezy

Pressing nature

88, rue Aristide Briand
 27530 EZY-SUR-EURE 02 37 64 74 78



Boucherie
 Charcuterie
 Traiteur

EZY VIANDES

- ☞ Repas chauds ou froids
- ☞ Buffet campagnard
- ☞ Plats cuisinés maison sur commande (choucroute, cassoulet, couscous, paëlla, potée)
- ☞ Grand choix de Beaujolais

42, rue Pasteur - 27530 EZY S/EURE
 Tél. 02 37 64 61 63 - Fax 02 37 64 65 73



CHESNEL LOISIRS
 LOCATION DE
**STRUCTURES
 GONFLABLES**

150€
 LE WEEK-END
 COMPLET

TÉL. 06 16 51 42 13



EZY FLEURS

D. LESNÉ
 Horticulteur
 Fleuriste

02 37 64 62 18  florajet!

13, rue Clovis de Vigny - 27530 Ezy-sur-Eure

 +  = Livraison




Un Centre Communal d'Action Sociale pour tous

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), l'État leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale. Moyen d'exercice de la solidarité publique, ils aident et soutiennent les plus défavorisés.

Un CCAS est une structure paritaire, présidée par le Maire de la commune. Son Conseil d'Administration (CA) est constitué paritairement de membres élus par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. On compte parmi celles-ci 4 représentants associatifs : familles, personnes handicapées, retraités et personnes âgées et représentants de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

« Établissement public administratif », il dispose d'une personnalité juridique de droit public et d'une existence administrative et financière distincte de la commune. C'est son Conseil d'Administration qui gère et détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Les membres du Conseil d'Administration, ainsi que le personnel salarié du CCAS, sont tenus au devoir de confidentialité, qui est scrupuleusement rappelé à chaque réunion. L'enregistrement des séances du Conseil d'Administration est interdit quel qu'en soit l'usage.

LES MISSIONS DU CCAS D'ÉZY-SUR-EURE

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

À Ézy-sur-Eure, 8 champs d'action sont investis selon un fil directeur à quatre facettes : l'aide, la prévention, l'accompagnement et la responsabilisation.

Le schéma ci-dessous, publié avec les conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux de 2018, montre ces 8 champs d'action du CCAS d'Ézy-sur-Eure. Développons-les :



LES SENIORS – LA VIEILLESSE

Pour aider les seniors selon leurs besoins, nous entretenons des relations fréquentes avec la CARSAT¹ et les caisses de retraite complémentaire, le Département, l'UTAS² d'Evreux, le CLIC³, la MAIA⁴, le Trésor Public, les EHPAD⁵, les organismes de portage de repas, les organismes de téléassistance, les associations de personnes âgées, l'URSSAF et le CESU⁶, les familles, voisins et autres intervenants. Souvent, il s'agit simplement de renseigner des dossiers administratifs.

Le passage à marche forcée au numérique par notre société nous a conduit à proposer des « ateliers d'informatique » aux personnes âgées d'Ézy, dorénavant à la médiathèque. Par ailleurs, nous recevons des personnes plus ou moins âgées pour ouvrir

puis renseigner leurs dossiers numériques (impôts, retraite, CESU, ameli, mutuelles, assurances...).

Un registre communal des personnes sensibles a été élaboré dès 2015 afin d'intervenir au plus vite auprès d'elles en cas de catastrophes naturelles. La pandémie par COVID 19⁷ a montré l'intérêt et l'efficacité de ce registre pour joindre les personnes sensibles et les servir. Pour plusieurs raisons, ce registre ne peut pas être exhaustif. Les personnes doivent notamment consentir à y être enregistrées.

Des plans canicule et grands froids sont élaborés chaque année. Ils s'appuient entre autre sur le registre communal des personnes sensibles.

1 - CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

2 - UTAS : unité territoriale d'action sociale

3 - CLIC : centre local d'information et de coordination

4 - MAIA : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

5 - EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

6 - CESU : chèque emploi service universel

7 - COVID 19 : nom donné par l'Organisation Mondiale de la Santé pour désigner la maladie due à un nouveau coronavirus lui-même nommé SRAS-CoV-2, Syndrome Respiratoire Aigu Sévère lié au coronavirus de type 2

La téléassistance est promue et soutenue financièrement par le CCAS pour toutes les personnes de plus de 70 ans et les personnes invalides ou handicapées quel que soit leur âge.

L'absence de transports en commun amène le CCAS à répondre de façon adaptée aux demandes formulées.

Le maintien à domicile des personnes âgées est un secteur essentiel d'activité du CCAS, véritable dynamique coopérative intergénérationnelle, interdisciplinaire et solidaire.

Deux actions ludiques, envers les personnes âgées sont devenues habituelles et fort appréciées : le repas des Sages du 8 mai et le colis de Noël. Au-delà d'être qualitatif, celui-ci est apporté au domicile de chaque personne de plus de 70 ans inscrite sur les listes électorales ainsi qu'à celles, non inscrites, qui se signalent en mairie. À l'entrée de l'hiver, il s'agit là d'un contact utile avec des personnes âgées qui peuvent avoir des besoins particuliers liés aux grands froids.



Une vigilance assidue, au quotidien, est organisée par chaque membre du conseil responsable d'un secteur géographique déterminé.

EXCLUSION – ALIMENTATION

La commune d'Ézy-sur-Eure ne dispose pas d'un centre d'hébergement d'urgence, ce qui ne l'empêche pas d'assumer l'assistance aux personnes sans domicile fixe retrouvées chaque année sur la place.

Plus légèrement, il s'agit parfois d'aider un étudiant français ou étranger, en stage prolongé dans une entreprise ézéenne, à trouver le gîte et le couvert.

Le CCAS d'Ezy-sur-Eure est habilité à gérer les domiciliations de personnes sans domicile fixe, les accompagner dans leurs démarches administratives et dans leur accès aux droits.

L'association Saint-Vincent de Paul apporte une aide alimentaire de première nécessité aux familles en difficultés socio-économiques sévères ou aiguës. Elle est soutenue dans ses actions par le CCAS et le Conseil Municipal autant qu'elle le demande.

Le budget du CCAS, voté par le Conseil d'Administration, comprend néanmoins une ligne spécifique destinée aux bons alimentaires, attribués après étude de la situation socio-économique de la famille. Cette ligne n'est jamais dépassée.

Chaque année, en novembre, des membres du CCAS s'investissent dans l'organisation de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires, sur Ézy, en mobilisant les écoles et le collège. Le CCAS d'Ézy-sur-Eure est le seul de l'Eure à développer une telle mobi-



lisation depuis de nombreuses années. Près d'une tonne de produits est ainsi collectée chaque année.

Des bons de transport ou d'essence sont parfois attribués, notamment dans le cadre d'un retour à l'emploi ou d'une réinsertion sociale.

BUDGET FAMILIAL

Une activité légale du CCAS consiste à dresser un dossier de demande d'aides financières pour une famille en difficultés économiques. Ces dossiers sont tous présentés en conseil d'administration et font l'objet d'une délibération.

Parfois il s'agit d'une aide pour l'acquisition d'un équipement adapté pour une personne handicapée (réhabilitation d'une salle de bains, acquisition d'un fauteuil roulant électrique, par exemple), un permis de conduire, un voyage pédagogique scolaire, un départ en séjour étudiant Erasmus à l'étranger, etc.

L'arrivée de notre agent social permet un suivi budgétaire adapté des familles qui bénéficient d'aides financières du CCAS. Il s'agit d'une action du CCAS discrète, efficace et bien accueillie par les familles. Si les aides financières sont modestes, le travail d'accompagnement est important.

INSERTION – EMPLOI

En relation avec la Mission locale 28, nous accompagnons des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion dans la vie socio-économique.

Il s'agit aussi, parfois, de reformuler un CV ou une lettre de motivation voire de les rédiger, de veiller à la régularité de la situation du jeune avec ses diverses obligations sociales.

Les dossiers de rapprochement familial et de carte de résident pour les étrangers nécessitent des interventions de la part du secrétariat de la mairie, de l'agent social et de l'adjoint au CCAS.

LOGEMENT

La commune n'est pas propriétaire de logements sociaux. Les bailleurs sociaux nous informent de la vacance des logements pour lesquels nous proposons plusieurs familles. C'est une commission pluripartenaire, organisée par le bailleur, qui attribue les logements.

Nous recevons les familles en recherche de logement afin de renseigner ou compléter le dossier de demande, simuler les droits à l'allocation logement, évaluer l'urgence. Nous sollicitons parfois des bailleurs privés.

Le 115, plateforme de premier accueil social téléphonique destiné à tout public, est naturellement notre interlocuteur lorsqu'une personne ou une famille se retrouve à la rue.

L'habitat dégradé ou indigne occasionne une activité régulière du CCAS : visite, grille d'évaluation technique, rapport, lettre au propriétaire, participation au Comité Local de l'Habitat Dégradé à la Préfecture, aide à la sollicitation des organismes (SOLIHA⁸, ADIL⁹, Info-énergie, ANAH¹⁰...), etc.

Par ailleurs, une importante étude diagnostic avec propositions concernant l'habitat vacant et dégradé, l'amélioration énergétique et l'adaptation des logements pour les personnes handicapées a été menée cette dernière année conjointement avec la Mairie, le CCAS et SOLIHA. La commune a fait le choix d'intégrer l'OPAH¹¹ de l'Agglo du Pays de Dreux fin 2019.

Bien sûr, le logement nous conduit à participer aux travaux de la CCAPEX¹² afin de défendre, dans la mesure du possible, des familles en risque d'expulsion de leur logement pour loyers impayés.

SANTÉ

La crise sanitaire épidémique que le monde traverse n'épargne pas Ézy-sur-Eure, au moins en termes de prévention, de protection, d'éducation. La mairie est en relation régulière avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture. Dès le début du confinement, les personnes sensibles ont été appelées chaque semaine par l'agent social ou l'adjoint afin de repérer celles en besoin. Les membres du Conseil d'Administration ont accentué leur vigilance sur leur secteur, signalé les difficultés auxquelles des réponses ont pu être apportées. Plusieurs personnes ayant refusé leur inscription sur le registre communal des personnes sensibles ont modifié leur choix afin de bénéficier de cette vigilance et des services.

Deux dossiers structurels pour Ézy :

- Le Pôle Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) sur le territoire de la vallée de l'Eure étendu vers la Couture-Boussey au nord et vers Anet, Rouvres au sud

- La Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Une équipe de professionnels de santé s'est constituée en association loi 1901. Il s'agit de l'étoffer par de nouveaux professionnels, notamment médecins, dentistes et orthophonistes.

Parallèlement, l'adjoint au CCAS s'investit au côté de Madame Séverine Gipson, député de notre circonscription, sur la création d'un CPTS¹³, communauté de professionnels de santé sur le territoire englobant Ézy sur Eure, la vallée et le plateau de Saint-André de l'Eure. Il rassemble ces professionnels, des établissements hospitaliers publics et privés et le secteur médico-social et social (EHPAD...). Le Pôle Santé Libéral Ambulatoire en cours de constitution constituera un élément de cette communauté tout comme la maison de santé pluridisciplinaire d'Ézy sur Eure sera un élément constitutif du pôle santé.

Organisation globale de l'offre de santé sur un bassin de vie, du médical au social, un CPTS met en concert les professionnels qui y participent. Son but est de faciliter le parcours de soins des patients, tout en contribuant à améliorer les conditions d'exercice

des praticiens et améliorer l'attractivité d'un territoire, corriger sa désertification médicale. Cela est urgent.

Mais aussi, lors des permanences du CCAS, nous mettons en place des demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ex CMU¹⁴ et ACS¹⁵.

Enfin, le CCAS organise des forums sur les questions de santé : prévention des accidents domestiques, prévention des chutes chez les personnes âgées, etc. En 2019, le Mammobile, gros camion permettant de réaliser les examens de dépistage du cancer



du sein, a été invité pendant 3 jours à Ézy, permettant à 150 femmes de 50 à 74 ans de bénéficier de ce dépistage.

ENFANCE – JEUNESSE

La compétence appartient à l'Agglo du Pays de Dreux dont la vice-présidence était tenue par la maire-adjointe d'Ézy-sur-Eure. Le CCAS est investi dans les activités du Réseau Local d'Appui à la Parentalité (RLAP), lequel concerne tous les âges de la petite-enfance à la fin de l'adolescence.

HANDICAP

Les personnes handicapées sollicitent le CCAS principalement pour l'accès à des aides financières concernant du matériel lié à leur handicap et l'aménagement de leur logement, parfois de son accès, la constitution de dossiers administratifs divers. Le traitement des dossiers se fait conjointement avec les assistantes sociales du Département, l'AGEFIPH¹⁶, la MDPH¹⁷, la sécurité sociale et parfois des mutuelles.

C. ROUGERON

8 - SOLIHA : association solidarité habitat

9 - ADIL : agence départementale d'information sur le logement

10 - ANAH : agence nationale d'amélioration de l'habitat

11 - OPAH : opération programmée de l'amélioration de l'habitat

12 - CCAPEX : commission préfectorale destinée à éviter les expulsions locatives

13 - CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé.

14 - CMU : couverture maladie universelle

15 - ACS : aide au paiement d'une complémentaire santé

16 - AGEFIPH : association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

17 - MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Travaux en régie des services techniques 1^{er} semestre 2020

TRAVAUX AU MUSÉE DU PEIGNE ET DES PARURES

Agrandissement de la boutique du musée

Au mois de janvier 2020, à la demande du président du musée du Peigne et des Parures M. Martinand-Lurin, et comme pratiquement tous les ans pendant la période de fermeture, les Agents des Services Techniques ont procédé pendant la période de fermeture à l'amélioration du site.

Cette année, les travaux ont consisté en l'agrandissement de la boutique du Musée. L'extension de ce local s'est faite en gagnant de l'espace du côté des ateliers, sur une partie peu utilisée. Un faux plafond a été créé, le parquet flottant a été remplacé, le réseau électrique et les éclairages complètement changés et les peintures ont été entièrement refaites. Ces travaux ont été menés par les Agents des Pôles Bâtiments et Electricité (Stéphanie Pinto, Steven Guilloux, Cédric Mathieu et Laïd Taleb-Hamed).



Remplacement des éclairages de l'exposition permanente

Dans la foulée des travaux d'extension de la boutique, Laïd Taleb-Hamed, électricien de la commune, a procédé à la modification du système d'éclairage des vitrines de l'exposition permanente. Les anciens éclairages n'étaient pas placés de façon optimale et ne mettaient pas suffisamment en valeur les pièces exposées dans les vitrines.

TRAVAUX AU CAMPING MUNICIPAL

Rénovation d'un bloc sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR)



Le camping municipal réouvrant théoriquement le 1^{er} mars, le début d'année est forcément propice aux différents travaux de rénovation. Cette année, il s'agissait de rénover le sanitaire PMR. Ce local, plus proche des campeurs que le bloc sanitaire principal, n'est en fait pas seulement utilisé par les personnes à mobilité réduite, mais en réalité par tout le monde. De mauvais choix lors de la construction de ce local (contre pente du sol, absence d'aération, ...) ont mené à une dégradation accélérée du site

(décollement de la faïence, moisissure, ...). Les travaux menés par les Agents des Pôles Bâtiments et Electricité (Stéphanie Pinto, Steven Guilloux, Cédric Mathieu et Laïd Taleb-Hamed) ont consisté à la dépose intégrale de la faïence, remplacée par des lames PVC, à la reprise du réseau électrique, à l'installation d'une VMC, à la reprise du faux plafond et des peintures, au remplacement de la plomberie et de la robinetterie ainsi que l'installation de matériels adaptés aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle des travaux menés dans le bloc sanitaire PMR, les Agents du Pôle Voirie (Gaëtan Koluch, Stéphane Colin, Maxime Battaglia) se sont attelés à la remise en état des cheminements du camping. Un décapage, reprofilage en grave calcaire et gravillonnage ont été réalisés dans la perspective de l'ouverture.



TRAVAUX SUR LE SITE DE L'ANCIENNE BAIGNADE/ PASSERELLE EZY-SAUSSAY

Travaux de sécurisation/cloisonnement

Entre le 1^{er} juin et le 3 juillet, les services techniques sont intervenus sur ce site pour le clôturer et procéder à quelques aménagements dans la rue de la Passerelle.

Ces travaux ne sont pas sans causer quelques émois auprès de la population, anciens comme jeunes, qui connaissaient le cadre bucolique de ce site avant l'intervention des Services Techniques.

Mais nous n'en sommes pas arrivés là par hasard ou du « fait du Prince ». Depuis plusieurs années, la municipalité est sollicitée pour résoudre les problèmes de nuisances sonores, d'intrusion dans les propriétés, de stationnement dans la rue de la Passerelle, de dépôts sauvages en grande quantité dans le secteur de la place Férad, de la rue de la Digue, de l'ancienne Baignade et de la Passerelle.

Depuis début mai, la situation s'était encore aggravée puisque les riverains autour du site subissaient ces nuisances le jour et une grande partie de la nuit. Les Services Techniques quant à eux, lors de leur passage pour ramasser les déchets, avaient plus l'impression de se rendre dans une décharge que sur un site naturel.

L'urgence était donc de faire cesser toutes ces incivilités. Force est de constater que cette fois encore, la majorité est pénalisée par la faute d'une minorité non civilisée.

Mais il faut positiver, et c'est là l'occasion de mener à bien un nouveau projet : la création d'un parc paysagé, aménagé et sécurisé (fermé la nuit et placé sous vidéoprotection).

Aujourd'hui, toutes les options sont sur la table quant à l'aménagement (mobilier, jeux pour enfants, arbres, massifs de fleurs, cheminements, ...) et les élus se prononceront prochainement en fonction des retours des uns et des autres pour un début de réaménagement à l'automne.

TRAVAUX DU PÔLE ESPACES VERTS

L'élagage

Les arbres de la commune sont tous élagués par cycles de 3 ans dans le courant du mois de janvier. Cette année il s'agissait, sur une période de 15 jours, d'entretenir les arbres de la place Chazotte, du lotissement des Caves, du parking situé à l'arrière du monument aux morts, du parking de la librairie, du camping municipal, de l'école maternelle, de la Petite Cité et du lotissement de la Grande Guette.

Les plantations

Comme vous le savez peut-être déjà, les Agents du Pôle Espaces Verts (Alain Pecquet, Geoffrey Gauvain, Alexandre Leconte et Jonathan Wenzel) réalisent eux-mêmes toutes les plantations de la ville. Nous parlons là de 103 jardinières, 74 suspensions et 42 massifs. Les jeunes plants et le terreau sont achetés à une entreprise du Neubourg puis sont mis en œuvre au fur et à mesure de la saison. La Commune possède 2 serres, une chaude et une froide, dans la cour des services techniques. Les plantations en serre ont lieu dès février. En avril sont préparées les jardinières et suspensions qui grandiront en serre jusqu'à leur installation mi-mai (après les Saints de Glace) et les massifs sont mis en œuvre de la mi-mai à la mi-juin.



L'arrosage automatique

Les jardinières, suspensions et massifs nécessitent un arrosage régulier de la mi-mai à la fin octobre. Ce qui n'est pas sans poser problème aux mois de juillet et août où les Agents du Pôle Espaces Verts ne sont plus que 2 pour assurer à la fois l'arrosage et l'entretien de tous les espaces verts de la commune (tontes, débroussaillage, taille de haies, ...).

Depuis 2019, les Agents équipent successivement les massifs, dans lesquels cela est possible d'un système d'arrosage automatique afin d'alléger la charge de travail estival. Les massifs au pied du cimetière, face à la salle des fêtes (à l'extrémité du Boulevard Ulysse Lavertu) et sur le carrefour giratoire du collège sont aujourd'hui équipés.

Installation de ruches

Cette année, et suite à une formation suivie par 2 Agents du Service Espaces Verts (Geoffrey Gauvain et Jonathan Wenzel) en mars 2019, 3 ruches ont été installées sur la Commune.

Assemblées et gérées sur leur temps libre par les 2 Agents, elles permettront aux Ezéens de goûter au miel local lors du Marché de Noël.

Travaux de désherbage

S'agissant des travaux de désherbage, c'est l'ensemble des Agents des Services techniques (11 personnes, services espaces verts-voirie-bâtiments-électricité) qui est sollicité 1 journée par semaine pour accomplir cette tâche plutôt ingrate.

Cette année, les services techniques ont débuté par la rue de la Côte le 9 avril. Il leur a fallu 11 semaines pour faire le tour de la ville. Ils ne sont retournés rue de la Côte que le 25 juin (48 km de caniveaux et 48 km de pieds de murs tout de même).

Merci au Conseil Municipal pour avoir investi cette année dans une désherbeuse autoportée qui diminue la pénibilité du travail (plus particulièrement dans les secteurs pavés) et permet aux agents de désherber plus de surface dans une journée.



Travaux des entreprises extérieures

1^{er} semestre 2020

AMÉNAGEMENT DE LA RUE ROUSSEL, DU BD ULYSSE LAVERTU ET DU BD GAMBETTA

Cet important projet de réfection d'une rue d'un boulevard et du parvis de la Salle des Fêtes a déjà fait l'objet d'un article dans le dernier bulletin municipal.

Au moment de la suspension des travaux mi-novembre 2019, ceux-ci étaient terminés à 99%. A la vue des conditions et des prévisions climatiques, le choix avait été fait de reporter les travaux relatifs à la pose des pavés résine sur 3 zones : la zone mixte assurant la liaison entre le parking de la salle des fêtes et la salle des fêtes proprement dite, les 2 zones de l'esplanade créée dans le cadre du projet de chaque côté du Boulevard Ulysse Lavertu.

Poser les pavés en résine sur des supports humides ou à des températures trop basses, nous aurait fait prendre le risque d'un décollement de ces derniers.

Les travaux ont donc été réalisés à la sortie de la période de confinement et le chantier est intégralement terminé depuis le 29 Mai 2020.



CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE LE LONG DE LA VOIE VERTE

Décidés par les élus dès 2018, avec une ouverture de crédit au budget 2019, ces travaux n'ont pas pu être réalisés avant le début de l'année 2020, en raison du plan de charge du SIEGE27 (syndicat gérant l'éclairage public de toutes les communes de l'Eure).

Dorénavant, la voie verte est éclairée depuis le carrefour giratoire du collège à l'Est de la ville, jusqu'à la Route de L'Habit (RD68) à l'Ouest.

Les candélabres implantés, identiques à ceux du centre-ville, sont tous équipés de lampes LED. Leur intensité lumineuse, et donc leur consommation énergétique, est diminuée de façon quasi imperceptible de 50% au cœur de la nuit (minuit-6h00).

Une nouvelle tranche sera installée cette année, entre la Route de L'Habit et la limite communale dans le hameau de Coutumel. Les candélabres de cette tranche de travaux seront alimentés par des panneaux solaires.

L'ensemble du dispositif permet notamment de sécuriser la circulation des adolescents se rendant au collège les mois d'hiver, que ce soit le matin ou en fin d'après-midi.



RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION ROUTE DE L'HABIT (RD68)

Plusieurs riverains de la rue André Tremblay (RD143) rencontraient des problèmes de coupures électriques, du fait de la surcharge du transformateur situé Route de L'Habit (RD143).

ENEDIS a donc remplacé son transformateur le jeudi 25 Juin. En complément ENEDIS a été contraint de remplacer ses câbles devenus trop petits pour la nouvelle puissance délivrée sur le réseau, d'où la tranchée réalisée entre le 1^{er} et le 10 Juillet depuis le feu rouge jusqu'à l'ancienne usine FACOM.

DENSIFICATION DU RÉSEAU DE PROTECTION INCENDIE

La réglementation relative aux distances entre poteaux incendie a changé. La couverture de certaines rues de la ville est devenue trop juste et c'est pourquoi dans la dernière semaine du mois de juillet, une entreprise viendra ajouter 10 poteaux incendie en différents points de la ville, et en remplacer 3. Une nouvelle campagne sera menée l'année prochaine pour remplacer les poteaux jugés défectueux par les services du SDIS27 lors de leur contrôle annuel.

*David Croisille,
Responsable des Services Techniques*

Quoi qu'il en coûte

ALTERNATIVE CITOYENNE POUR ÉZY

UNE NOUVELLE ÉQUIPE UN NOUVEL ÉLAN POUR ÉZY

Quoi qu'il en coûte, il faut d'abord penser à remercier les électeurs qui ont pris ce risque insensé en démocratie de se déplacer pour mettre un bulletin dans l'urne le dimanche 15 mars 2020, en dépit de l'ultimatum du Premier ministre Édouard PHILIPPE de déclarer, la veille au soir, la fermeture à minuit ce jour-là des bars, des restaurants et de tous les lieux de convivialité sur le territoire. Quoi qu'il en coûte, merci aux électrices et électeurs !

Bravant l'injonction paradoxale qui intimait de rester chez soi, mais quoi qu'il en coûte, d'aller voter et de remplir ainsi son devoir de citoyen, beaucoup d'entre vous ce dimanche-là ont souhaité faire confiance à une nouvelle équipe en votant pour la liste Alternative citoyenne pour Ézy à 41,10 %, laquelle ratait la marche de 219 voix, mais permettait à cinq d'entre vous d'entrer au conseil municipal. Après vingt ans sans opposition dans cette instance démocratique et républicaine à Ézy-sur-Eure, on peut considérer, quoi qu'il en soit, que c'est une victoire pour l'honneur et le bien commun. Alors, quoi qu'il en coûte, merci à vous !

Nous sommes en guerre et nous gagnerons, quoi qu'il en coûte ! Ces airs martiaux et cette grandiloquence du président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, dans son allocution post-désastre électoral, a affolé celles et ceux qui l'ont vraiment connue, la guerre ! En dehors de ça, elle n'a eu pour effet que de rappeler cette drôle-là qui, en juin 40, s'est terminée, elle aussi, par une débâcle... Cette triste scène fait écho à l'état actuel de nos installations sanitaires et souligne l'incompétence et l'irresponsabilité de nos gouvernants, autoproclamés premiers de cordée.

QUOI QU'IL EN COÛTE, DESSINE-MOI UN VACCIN !

Qu'avait promis, quoi qu'il en coûte, Monsieur MACRON à ce nouveau prolétariat qu'on envoyait au front sans protection et qui découvrait les décomptes macabres journaliers de Monsieur Jérôme SALOMON, le directeur général de la Santé ? Des usines de parfums fabriquant du gel hydroalcoolique, des caissières, des rippeurs, des postières, des livreurs sur la ligne Maginot de la consommation, mais ni masques, ni gants pour ces premiers de corvées ! Pour cause de pénurie, de discours lénifiant de Madame Sibeth NDIAYE, porte-parole du conseil des sinistres, et d'hécatombe dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) ! Quoi qu'il en coûte, bravo à celles et ceux qui ont survécu.

Quoi qu'il en coûte pour les finances de la ville, Ézy-sur-Eure doit se préparer à accueillir une maison de santé vide de

praticiens. Plutôt qu'aménager ce qui existe déjà, améliorer ce qui fonctionne aussi, Monsieur LEPORTIER a posé comme un fait acquis que la résidence Clovis Vigny, son accueil social, son infirmière et son médecin, ne valait pas la maison Berthe, cette maison vide qu'il faudra démolir au carrefour de la rue Aristide Briand et du boulevard Abel Leffèvre, pour réaliser son projet en zone inondable. Feignant d'ignorer que des liens sont à créer ou développer avec les maisons de santé, les spécialistes et les auxiliaires médicaux à Cherisy, La Couture-Boussey ou Bréval, l'équipe municipale sortante a été reconduite sur ce leitmotiv, il nous faut, quoi qu'il en coûte, cette maison de santé et quoi qu'il en coûte, ne pas la faire coûter cher...

IL Y A UNE OPPOSITION, QUOI QU'IL EN SOIT !

À la Passerelle, l'ancienne plage d'Ézy, il fallait quoi qu'il en coûte faire cesser les troubles à l'ordre public, de sorte que les riverains cessent de faire le siège de la mairie. En fonction de quoi, à la suite d'une réunion à trois, l'ensemble à été clôturé et labouré, privant à la veille de la saison estivale les promeneurs et les pêcheurs d'un endroit apprécié. À droite de l'ouvrage reliant la commune à Saussay, l'espace vert n'appartient pas à la mairie, c'est un terrain en déshérence, mais géré par un notaire. Qu'à cela ne tienne, l'équipe de Monsieur LEPORTIER a également commencé à le labourer et le grillager... Quoi qu'il en coûte, le maire fait ce qu'il veut quand il veut !

Mais les temps ont changé et quoi qu'il en coûte, il faut désormais compter avec les voix de celles et ceux qu'hier, on faisait mine de ne pas entendre. Nous tenons à vous assurer, chères Ézéennes, chers Ézéens, qu'au-delà de nos petites personnes c'est bien votre voix, vos remarques et suggestions que nous portons à la table du conseil municipal, afin qu'un véritable débat puisse s'engager sur les projets qui nous concernent tous.

Bien sûr, sur tous les travaux, la moindre des choses est de consulter les riverains et d'entendre quand une majorité d'entre eux émet des objections. Il faut aussi savoir informer sur les décisions prises et nul doute qu'avec ce qui s'est passé dans la période récente, Monsieur LEPORTIER et son équipe ont fait quelques notables progrès dans leur manière de communiquer. Quoi qu'il en coûte, il leur faudra dorénavant apprendre à privilégier l'information à la communication, et accepter que tout ne soit pas possible selon leur bon vouloir.

Christophe ANCELIN pour la liste alternative citoyenne pour Ezy

Information : au 10 juillet un nouveau groupe d'opposition a été créé. Il s'agit du groupe « Agir ensemble pour Ezy ». Il est composé de Madame Chantal LEVÉZIER, Monsieur Gilles LODS et de Madame Virginie HUYEY.

SITREVA

*(Syndicat Intercommunal
pour le TRaitement et la
VAlorisation des déchets)*

Depuis le 29 juin, l'accès en déchetterie se fait sur rendez-vous uniquement l'après-midi et le week-end. Le matin l'accès est libre (aux jours et horaires habituels). Toutefois, le nombre de personnes présentes en même temps sur site reste limité.

Il est maintenant possible d'apporter tous les types de déchets autorisés dans la limite de 2m³ par semaine. Il est également possible de prendre plusieurs rendez-vous par semaine.

Les rendez-vous se prennent via le site internet du SITREVA : www.sitreva.fr

Le lien vers la plateforme de réservation est accessible dès la page d'accueil du site Internet.

Pour s'inscrire il faut renseigner un formulaire comprenant les informations suivantes :

N° de carte de déchetterie, nom inscrit sur la carte d'accès, nom, prénom, adresse, code postal, ville, N° d'immatriculation du véhicule qui vient déposer, une adresse mail.

Pour les personnes qui n'ont pas Internet uniquement, il est possible de prendre rendez-vous par téléphone aux numéros suivants :

01 34 57 17 35

01 34 57 12 20

07 57 47 90 72

Les mesures sanitaires et règles d'accès sont toujours de rigueur y compris le matin :

1. le port du masque est obligatoire pour accéder aux déchetteries,
2. les lave-mains ne seront pas accessibles aux usagers et la déchetterie ne fournira pas de solution hydro-alcoolique,
3. triez vos déchets avant de vous rendre à la déchetterie en pensant à la benne de destination, afin de limiter le temps sur la plateforme et les interactions sur site,
4. aucun outil (pelle, balai) ne sera mis à votre disposition. Vous devez prévoir le matériel nécessaire au vidage et au nettoyage.

Bienvenue aux nouveaux commerçants



CHESNEL LOISIRS

Eric et Sabrina

Location de structures gonflables
8, route de l'Habit - 06 16 51 42 13



X-TREM INFO

Thierry et Eve

Informatique vente et réparation - Gaming
25, rue Octave Lenoir
07 66 12 87 76 - 07 66 18 04 41



L'EURO DU FROMAGE

*Morgane
Fromagerie*

30, rue Isambard - 09 73 28 17 05

Homage à Jacky Baronnet

Le 14 février 2020, Monsieur Jean-Marc MAGDA, Sous-Préfet de la Préfecture de l'Eure remettait la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent à Jacky BARONNET à titre posthume en présence de Madame BARONNET son épouse, leurs enfants et de nombreux élus.

Jacky est décédé le 10 avril 2019. Il aura participé à la vie de la commune en tant qu'élus durant 21 années. Aujourd'hui sa femme Marie-Madeleine BARONNET a repris le flambeau puisqu'elle fait partie du Conseil Municipal élu au mois de mars.



Les ruches de JOGEO

Cela faisait un an que nos jardiniers avaient le projet d'installer des ruches sur la commune. C'est aujourd'hui chose faite. Après validation de la Mairie, Jonathan et Geoffrey, employés communaux au sein des Espaces Verts, ont commencé par se former à l'apiculture et à la législation en vigueur. Le projet a pris forme et trois ruches ont ainsi pu être mises en place sur un terrain prêté par la famille OGER. Les essaims d'abeilles ont été installés le 8 avril. Depuis leur installation, les ruches ont connu un petit essaimage¹. Ce projet qui leur tient à cœur est aussi un projet personnel pour lequel ils s'investissent énormément. La plupart de l'activité se passe le soir au coucher du soleil et le week-end en dehors donc de leur temps de travail.

Cette action en cohérence avec la démarche écologique de la commune rentre en compte dans la labellisation « Villes et

Villages fleuris ». Elle va également permettre de favoriser la pollinisation et par conséquent la biodiversité en complétant l'action déjà mise en place de tonte raisonnée. L'activité autour des ruches devraient permettre deux récoltes dans l'année. Cependant, le miel récolté ne pourra pas être proposé à la vente.

Jonathan et Geoffrey ont pour objectif, par la suite d'organiser des ateliers en lien avec les écoles pour apprendre aux enfants ce qu'est une abeille, comment le miel est-il récolté... Il est également envisagé d'organiser des ateliers découverte à destination de la population sur inscription. Les informations pratiques seront communiquées lorsque ces actions seront mises en place. Pour suivre Jonathan et Geoffrey dans leur aventure rendez-vous sur la page Facebook : Les ruches de JOGEO Ezy-sur-Eure ou sur leur compte Instagram : Les_ruches_de_JOGEO.



1 - la reine et une partie de la colonie quittent la ruche pour former une nouvelle colonie. Une nouvelle reine prend donc place au sein de la ruche.



Médiathèque

EZYMÉDI@ : CONFINEMENT ET RÉ-OUVERTURE AU PUBLIC

Ezymédi@ en mode confiné a continué ses services auprès des usagers et a conservé le lien. De nombreuses ressources ont été mises en ligne à titre gratuit durant toute cette période. Une sélection pluri hebdomadaire a été proposée par mailing à tous les inscrits disposants d'une adresse e-mail. De la lecture (romans, BD, lectures d'albums), des œuvres cinématographiques, des concerts, des opéras, des visites virtuelles et autres activités ont ainsi pu être partagés sur la page facebook Ezymédia.

Ainsi le projet de partage de ressources numériques a vu le jour avec un peu d'avance grâce à la création d'un mur virtuel padlet toujours consultable.

Le département de l'Eure a quant à lui ouvert l'accès à sa plateforme de streaming « La Médiathèque Numérique » à tous les Eurois jusqu'au 31 mai dernier. Ce service est toujours disponible sur inscription à Ezymédi@.

LE DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Du 19 mai au 20 juin Ezymédi@ a entamé son déconfinement en proposant des services de « Biblio drive » et de portage à domicile. Les retours de documents se faisaient exclusivement via la boîte extérieure de retour puis mis en quarantaine avant nettoyage et remise en rayon suivant les recommandations sanitaires.

Depuis le 24 juin, la médiathèque avance dans le déconfinement et ré-ouvre ses portes au public dans des conditions respectant les recommandations sanitaires en vigueur et la mise en place des gestes barrières pour les usagers et le personnel. Les espaces et la circulation ont été adaptés pour le respect de la santé de tous.

L'entrée et la sortie se font en façade du bâtiment et non plus par l'Espace Culturel et Sportif.

Le port du masque à partir de l'âge de 11 ans et le lavage des mains au gel hydroalcoolique sont obligatoires dès l'entrée.

Le service de prêt se fait sur rendez-vous pour une durée de 30 minutes sur des plages horaires adaptées.

Ainsi, les usagers peuvent à nouveau consulter et choisir sur place leurs documents dans la limite de 10 personnes dans la médiathèque.

Les services informatiques et multimédia sont actuellement suspendus.

Les retours de documents peuvent être faits à tout moment dans la boîte de retour extérieure ou dans les caisses dédiées à cet effet dans la médiathèque lors du rendez-vous. Ils sont ensuite mis en quarantaine.

La période de fermeture estivale est prévue du 04 au 24 août. Ré-ouverture à partir du mardi 25 août, selon des modalités adaptées aux conditions sanitaires à cette date.

L'équipe est très heureuse de pouvoir retrouver ses lecteurs et lectrices au sein de l'établissement, ainsi que leurs échanges et leur convivialité.

L. Guéry, Responsable de la Médiathèque



Jeux et capsules avant le confinement



**A partir du 24 juin
Accueil sur rendez-vous**

Réservez votre créneau de 30 minutes

➤ Par téléphone au 02 85 29 76 65

mardi	10h - 12h30 / 14h - 16h00
mercredi à vendredi	10h - 12h30 / 14h - 17h30
samedi	10h - 12h30 / 14h - 16h30

**Nouveaux horaires d'ouvertures
(entrée par la façade)**

Mercredi	10h - 12h30 / 14h - 17h30
Judi	14h - 17h30
Vendredi	14h - 17h30
Samedi	10h - 12h30 / 14h - 16h30

QUELQUES GESTES A RESPECTER POUR LE BIEN-ETRE DE TOUS

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Ne l'oubliez pas !

Lavage des mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée.

RETOUR DES DOCUMENTS

à l'intérieur  OU  à l'extérieur

Au plaisir de vous revoir très bientôt !

École élémentaire

À L'HEURE DU PROTOCOLE

Après avoir travaillé à distance pendant le confinement, une partie des élèves a pu reprendre le chemin de l'école à partir du 12 mai. Toute l'organisation de l'établissement a dû être revue pour le respect du protocole sanitaire.

Afin d'éviter les brassages et les attroupelements, il a été prévu que l'entrée des enfants se fasse rue de la République et rue Octave Lenoir, et ce de manière décalée. Des barrières ont été installées dans la cour pour prévoir des zones de récréation distinctes et des sens de circulation. Le personnel de mairie a également fait des marquages au sol le long des couloirs et devant les sanitaires.

Au niveau des classes, le mobilier non nécessaire a été retiré afin de pouvoir accueillir le maximum d'élèves (14 ou 15 enfants en fonction des classes).

Les élèves étaient ainsi accueillis en semaine A ou en semaine B ; Les enfants des parents dits « personnels prioritaires » venaient quant à eux, chaque semaine.

Les services de car, de périscolaire et de cantine étaient en place avec les mêmes restrictions imposées par le protocole. La cantine était ainsi assurée en classe, le personnel de la mairie apportant les plateaux directement dans la classe.

Dans cette période compliquée, ce sont environ 70 enfants qui ont pu être accueillis par semaine. 5 enseignants prenaient un groupe d'élèves pendant que des enseignants et AVS aidaient au respect du protocole en coordonnant le passage des groupes. Ils avaient aussi pour mission de prendre en charge des enfants qui auraient eu des symptômes. Le premier jour la psychologue scolaire et l'enseignante spécialisée sont intervenues dans les classes pour rassurer les enfants et répondre à leurs questions.



En petits groupes, les enfants se sont bien adaptés et ont su suivre les règles : se déplacer à distance, jouer à distance... Un nouveau jeu a ainsi été inventé : chat ombre !

Depuis le 22 juin, ce sont presque 200 enfants sur 240 qui ont retrouvé leur classe. Les distances entre les élèves sont limitées à 1 m en classe mais les mesures d'hygiène et de non brassage des groupes sont toujours en vigueur.

Pour pouvoir respecter ces règles, les arrivées décalées ont dû être maintenues et des zones supplémentaires ont été prévues

dans la cour. Un système de roulement est également en place à la cantine.

Malgré ces contraintes, les enfants ont le plaisir de retrouver leurs camarades, leur enseignant et cette fin d'année, si particulière, a repris des couleurs !!!

*I. Van Der Heyden,
Directrice de l'école élémentaire J. Ferry*



COVID-19

Les élans de solidarité ont été nombreux lors du confinement et continuent à l'heure où le déconfinement se met en place progressivement.

L'ATELIER LA P'TITE RUCHE

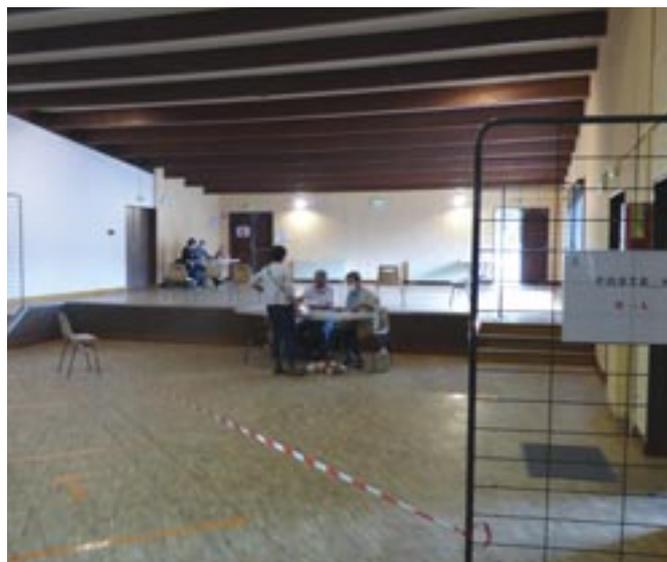
Un atelier de fabrication de masques en tissu a été mis en place par la commune lors du confinement afin de pouvoir fournir des masques aux plus fragiles. Cette démarche à l'initiative de Julie SOREL a réuni une dizaine de bénévoles dans une salle prêtée par la commune. Plusieurs couturières se sont également mobilisées à domicile pour compléter l'équipe. Les nombreux dons en matériel ont grandement participé au succès de cette opération.

Plus de 600 masques ont ainsi pu être distribués à domicile auprès des personnes inscrites au registre des personnes sensibles ou âgées de plus de 70 ans ainsi que pour toute personne qui en a fait la demande à la mairie.



DISTRIBUTION DE MASQUES AUPRÈS DE LA POPULATION

Une distribution gratuite de masques en tissu s'est déroulée les vendredi 12 et samedi 13 juin 2020 à la salle des fêtes. Chaque habitant avait la possibilité d'obtenir deux masques sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile. Pour les personnes qui n'ont pas pu se présenter sur ces créneaux, une permanence a été mise en place en mairie. Des distributions à domicile ont également été organisées pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer. Près de 3000 masques ont été distribués sur les deux jours par les élus et les agents municipaux.



Si vous n'avez toujours pas récupéré vos masques, il est encore temps de vous présenter en Mairie muni de justificatifs.

Même si la vie reprend peu à peu, il convient aujourd'hui de rester prudents et de continuer à porter le masque notamment dans les espaces publics.

ATTENTION AUX INCIVILITÉS

De nombreux masques et gants sont jetés régulièrement sur la voie publique. En plus d'être néfaste pour l'environnement cela peut exposer les personnes qui les ramassent au virus. Pour rappel les masques et gants doivent être jetés dans la poubelle des ordures ménagères dans un sac fermé. Le fait de les jeter sur la voie publique est passible d'une amende.

REMERCIEMENTS

Nous profitons de ce bulletin pour remercier tous les acteurs qui durant le confinement ont permis aux habitants d'améliorer leur quotidien ou de traverser sans encombre cette période compliquée : commerçants, soignants, agents territoriaux, enseignants, ... Ainsi que vous tous habitants qui avez su respecter ce confinement.

Drive de dépistage

Un drive de dépistage du COVID-19 installé sur la commune.

Depuis la mi-mai, un drive a été installé sur la commune afin de pratiquer des tests COVID-19. Ces tests sont réalisés sur rendez-vous et sur prescription médicale.

La commune et le laboratoire ont travaillé ensemble sur cette mise en place. Un cabanon a été installé en face du laboratoire afin d'éviter les contacts entre les personnes qui viennent pour des analyses sans aucun lien avec le virus et les personnes qui viennent se faire dépister. Les personnes à tester ne descendent pas de leur véhicule. Ce dispositif évite à la population plusieurs dizaines de kilomètres pour être testée.



Pêle-mêle du semestre



Fête du Relais Parents assistantes maternelles



Magie pour les enfants du Relais Parents Assistantes Maternelle



Collecte alimentaire avec les écoles, le collège et l'antenne locale Saint-Vincent-de-Paul



◀ 1^{ère} foire à la puériculture pour les collégiens



▲ Loto annuel du Handball



◀ Goûter de fin d'année du Club de l'amitié



3^{ème}
Marché de Noël



Le chœur des Ukrainiens
lors du Marché de Noël



Les JSP au Marché de Noël



Vœux du Maire



En avant pour Nathan



Bilan annuel des Sapeurs Pompiers



Repas chinois au restaurant scolaire



Diner dansant chandeleur du comité des fêtes



*Sortie géologie avec
Bon'Eure de Vivre
et Michel Joly*



Bourse aux antiquités et collections de l'association 79th Memory Group



Atelier rencontre avec E. Simard à la médiathèque



Réouverture du Musée avec une nouvelle scénographie et une nouvelle boutique après travaux



L'équipe d'Ezy Kid'Z lors de la foire à l'enfance



Festival de Jazz



Ambiance festive pour les collégiens de l'orchestre



Élections municipales



Cérémonie du 8 Mai

La Cordonnière

Travaux de cordonnerie
Clés minutes
Coutures sur cuir et bâches
Imprimerie, tampons, gravure...
Changement d'écran de smartphone

Facebook : La Cordonnière
Tél. 09 88 01 38 81
22, rue Isambard - EZY-SUR-EURE

Peinture et Papier Peint

Franck Groux
27530 Ezy-sur-Eure
06 83 41 85 89 - 02 37 64 69 47
Email : franck.groux@free.fr
Site : groux-peinture.fr

TAXI DE LA VALLÉE

Tél: 06 03 91 39 38

Hôpitaux - Cliniques
Aéroports - Gares
Transports d'enfants - CMPP
27530 Ezy sur EURE

7j/7

LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

IMMOBILIER ACHAT - VENTE
21, rue Maurice Elet, 27530 Ezy sur Eure

02 37 38 34 25

ESTIMATION OFFERTE

ERM27

L'expert en affûtage industriel

**Affûtage - Vente
Fabrication d'outils coupants**

40 rue de la République - 27530 EZY-SUR-EURE
Tél : 02 37 64 60 39 - Fax : 02 37 64 70 55
email : erm27@orange.fr - www.erm27.fr

Nouveau Site web

OUVERTURE À LA RENTRÉE


CIRE ALEX
COIFFEUR & BARBIER

 **BAR DÉGUSTATION**
Bières, Hydromel, Whisky, Rhum

 **JEUX**
Billard, Baby, Flipper, Arcade

tatouage
ESTHÉTICIENNE

 **FOOD TRUCK**
Produits frais
Nouvelle carte tous les jours

SOIRÉE À THÈME
Tous les derniers samedis du mois

OUVERT tous les lundis de 13h à 21h
du mardi au dimanche de 9h à 21h

   2, rue d'Ezy - SAUSSAY **02 37 64 67 15**

Festival de Jazz

Le 7 mars dernier, nous avons assisté à un concert exceptionnel apprécié par un public enthousiaste.

Avec « Sydney Bechet au féminin » Mary Estrade, accompagnée de ses trois complices a immergé les spectateurs dans la vie mouvementée et musicale du grand Sydney Bechet. Cette musicienne hors pair, clarinettiste, saxophoniste, chanteuse à la voix particulière, instille dans ses interprétations des accents d'émotions et un style propre à son vécu et à sa forte personnalité. Virtuose elle nous a offert une musique pleine d'énergie et de sensibilité.

Ensuite, ce grand orchestre de jazz, le « Hot Merry Melody », qui repose sur une solide équipe musicale, a fait battre le cœur d'Ezy au rythme des standards de jazz des années 1920/1930 et fait revivre la grande époque des « Big Band » américains. Sous la baguette de Marc Bresdin (saxophoniste), ce groupe nous a ravi avec cette musique communicative et trépidante qu'est le swing. Nous restons Musicalement Vôtre

Michelle Bénard



Concert de François-Frédéric Guy



Un concert de piano avec **François-Frédéric GUY** aura lieu le vendredi 20 novembre 2020 à 19h00 à la salle des fêtes.

François-Frédéric GUY est un enfant d'Ézy, pianiste international. Ses parents étaient enseignants dans le bourg, connus et appréciés.

Le concert est dédié à la mémoire de François Guy, père de François-Frédéric, décédé le 20 novembre 2008.

Crédit photo AMR

Le musée des Peignes et Parures



PROJETS CONTRARIÉS, PROJETS RÉALISÉS.

QUE DE CHANGEMENTS DEPUIS LE DERNIER BULLETIN.

La période de fermeture du musée fût mise à profit pour refaire une nouvelle zone d'accueil du musée plus grande et plus conviviale. Les employés communaux maniant pelles, pioches et pinces ont modifié l'espace en cassant ici, élevant une nouvelle cloison là, refaisant sol, plafond et peintures. La qualité de leur travail nous offre une billetterie et une boutique de souvenirs plus vaste et plus accueillante.

La reprise, après cette trêve hivernale, aurait dû présenter une exceptionnelle exposition sur le vélo, mais un grain de sable est venu faire déraiper ce projet. En attendant de pouvoir vous y accueillir, une page Facebook a été ouverte et nous avons diffusé, afin de vous divertir pendant le confinement, épisode par épisode une saga sur le vélo via les réseaux sociaux. Ces articles vous ont fait découvrir le monde du vélo sous un autre aspect mêlant histoire, humain et technique.

Comme tous les grands événements sportifs, le Tour de France étant reporté, notre exposition sur le vélo le sera également. Elle ouvrira donc ses portes le **samedi 19 septembre**, veille de l'arrivée du Tour et journée du patrimoine, pour se terminer le dimanche 15 novembre. Alors enfourchons nos draisiennes, bicycles, tandems et autres dans un « Paris-Ezy » dont le terminus est la salle d'exposition temporaire du musée. Des pièces méconnues, originales, des animations, des échanges... Riche programme plein de surprises !

Nouvelle année, nouvelle équipe, nouvel élan pour que votre musée, car il s'agit bien du musée de tous les habitants, continue d'évoluer. Une nouvelle scénographie alliant plusieurs pièces inédites et des décors entièrement remaniés surprendra petits et grands, nouveaux ou anciens visiteurs. Venez en nombre (re)découvrir votre musée et le soutenir par votre présence amicale.

Nous vous accueillerons dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire) et vous fournirons, en plus des explications de nos guides, des audio-guides (sous réserve de disponibilité) pour visiter à votre rythme nos ateliers et collections. Plusieurs autres expositions et événements sont prévus avant la fin de l'année. Les dates précises seront publiées par affichage sur notre page Facebook, à laquelle nous vous suggérons de vous abonner dès maintenant : « musée du peigne ezy-sur-eure » et sur notre nouveau site internet : « musee-du-peigne-ezy-sur-eure.neopse-site.fr » accessible dès le dernier trimestre.

- Maurice Guillaume un créateur, début décembre
- Animation sur le marché de Noël par l'association « Les Amis du Musée »

Et réservons-nous du **2 avril au 29 août 2021** pour une année « Flaubert 21 » et fêter le bicentenaire de sa naissance.

L'équipe du musée des Peignes et Parures



Comité des fêtes

VIVEMENT LA FÊTE...

Le Comité l'attend et l'espère... Il attend juste de pouvoir la faire dans la joie et la convivialité, dans la sécurité et en toute liberté.

Si vous n'avez pu participer, une rétrospective des manifestations depuis le dernier bulletin :

Évidemment le marché de Noël avec le village de chalets de bois et ses commerçants, la buvette et la restauration, les animations et le père Noël qui trouve cela tellement agréable qu'il reste parmi nous tous les jours... Le Comité n'est pas tout seul, la commune le soutient de façon vraiment exemplaire pour cette manifestation et il n'est pas superflu de remercier tous les élus, tout le personnel communal avec une mention spéciale à la technique et aux décorateurs. Sans oublier toutes les associations qui viennent animer et les pompiers qui véhiculent le père Noël. Cette année nous avons même eu un lutin avec son trike. Que du bonheur, une vraie féerie de Noël. Si vous ne connaissez pas encore cette manifestation, elle se déroule au minimum sur 10 jours juste avant Noël, sur l'esplanade de la mairie, à voir absolument !!!

Le comité a aussi « remis le couvert » avec le repas proposé le 25 janvier et une formule délibérément choisie dans la simplicité

afin d'avoir un repas dansant à un prix correct et accessible. Du coup les crêpières ont chauffé et les convives, et ce sont leurs dires, se sont régalés avec nos galettes et nos crêpes dessert. Pour le comité l'organisation n'était pas simple, nous ne sommes pas des professionnels, mais l'équipe de bénévoles n'a pas ménagé ses efforts.

Côté musique nous étions contents d'accueillir au chaud le groupe « Old Deaf Monkeys » qui a fait un superbe concert de reprises rocks durant le repas pour laisser la place en fin de soirée au DJ Thomas. Nous les avons appréciés en extérieur au froid lors de la fermeture du marché de Noël, nous étions ravis de les retrouver.

L'assemblée générale qui vient de se dérouler a redistribué les postes du bureau, la fête sera, nous l'espérons tous, très bientôt.

Si vous souhaitez venir aider, même ponctuellement, n'hésitez pas à vous signaler en laissant vos coordonnées en mairie. De la même façon si vous souhaitez proposer une animation !!!

VIVEMENT LA FÊTE

M. Mette

EZY MATERIEL MEDICAL
Location - Vente Agréé sécurité sociale

- Lits médicaux
- Matelas et coussins médicaux
- Arceaux de lit - Pieds à sérum
- Soulevés malades - Tables
- Rhausses WC - Chaises percées
- Déambulateurs - Incontinence
- Fauteuils roulants - Fauteuils de repos
- Prothèses mammaires et lingerie
- Orthèses Thermoformées
- Bas à varices - Cannes et Béquilles
- Colliers cervicaux
- Genouillères, Chevillères, Etc...
- Tire lait - Pèse Bébé
- Tensiomètres

livraison gratuite



MATERIEL MEDICAL
LOCATION-VENTE-LIVRAISON

16, rue Isambard 27530 EZY-SUR-EURE
Tél. 02 37 62 23 90 - Fax 02 37 62 23 91

**FORUM des ASSOCIATIONS D'EZY-SUR-EURE**

Ouvert au public de 14h00 à 18h00



Samedi 5 Septembre
Salle des fêtes - Ezy-sur-Eure



L'année a pourtant bien commencé, dans la bonne humeur, avec de nombreux adhérents pour notre assemblée générale (le nombre de chaises était limite...) et nous avons eu 280 adhérents en tout pour l'année 2019 !

La rando à l'aube, vivifiante, a rassemblé une trentaine de courageux qui ont pu bénéficier des merveilleuses couleurs du lever de soleil.

Michel Joly nous a emmenés début février découvrir le « synclinal de l'Eure », autrement dit les couches géologiques les plus récentes déposées pendant quelques millions d'années dans le pli que forme la rivière Eure. D'un côté les couches calcaires qui font un aspect plus abrupt et de l'autre d'autres couches déposées en pente douce... Des explications passionnantes et concrètes !

Mi février les coups de marteaux ont résonné dans l'Espace Culturel et Sportif pour construire les nichoirs et mangeoires, tout notre stock a été utilisé et nos amis les oiseaux ont eu de quoi s'abriter pour nidifier.

Et puis... pffft le Covid est apparu et toutes nos activités ont disparu. Pour la plupart elles sont reportées à l'an prochain.

En juin cependant, première étape de déconfinement, la rando du soir a rassemblé aussi une trentaine de personnes pour retrouver le plaisir de marcher ensemble, avec toutefois les règles de sécurité, masques distances et groupes de dix.

La sortie « Criquets et Cie » en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre Val de Loire est maintenue sur réservations uniquement le 22 août prochain.

Mais cela ne nous a pas empêché d'avancer sur d'autres projets déjà en cours et qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Tout d'abord la réhabilitation et l'extension du sentier botanique, en partenariat avec la mairie d'Ézy, le Conservatoire Naturel de Normandie, l'ONF, les espaces naturels sensibles et Natura 2000. Beaucoup de monde à réunir à chaque étape ! Michel Joly et Richard Dulut ont pris les choses en main pour l'association, beaucoup de travail est déjà réalisé. Nous sommes confiants pour l'inauguration en mai 2021.

Et le projet qui sommeille depuis tant d'années, le parcours autour d'Ézy : « Ézy-Ézy » La plaquette descriptive est en cours de réalisation avec la mairie, l'association a prévu le balisage du parcours la première semaine d'août.

Il y aura 3 parcours en un sur cette plaquette :

Un grand parcours qui fait le tour d'Ézy : au total ce grand parcours fait une dizaine de kilomètres. Il est morcelable en 2 parties, ce qui est prévu sur la plaquette : soit les collines soit la rivière.

Petit à petit nous retrouverons le goût et le plaisir de redécouvrir notre patrimoine naturel, la nature reste fidèle...

► **Vous pouvez nous retrouver sur le site internet boneuredevivre.com**

Et avec plaisir lors de nos activités (suivez les affiches vertes...). Passez un bel été !

Laurence Astru



Les Amis de l'Orchestre Claude Monet

Comme chaque année, l'association des Amis de l'Orchestre Claude Monet s'est employée à trouver des fonds afin que perdure l'orchestre. En effet les intervenants en instruments ne sont pas rémunérés par l'Education Nationale. Les élèves musiciens ont fait cette année sous la direction de leur chef et professeur de musique M. Joseph-Pierre Martigny, qui leur a concocté le vendredi 13 mars, un atelier jazz, juste à temps avant le confinement. À la fin de l'atelier découverte, les jeunes musiciens ont eu le bonheur de jouer avec 5 des musiciens du Big Band Christian Garros pour leur plus grand plaisir partagé. Bien sûr d'autres actions étaient prévues par notre association, comme un thé dansant avec le Duo Lacroix, un concert à la maison de retraite de La Couture-Boussey et une participation à la fête de la musique d'Ezy, mais tout cela est tombé à l'eau pour cause de Covid. Bien sûr notre association participera au Forum des Associations début septembre afin de collecter des adhésions et nous sommes en train de préparer diverses actions pour l'année 2020/2021.

► **Nous vous donnerons des nouvelles après l'été sur notre page Facebook et notre compte Twitter @OrchestreCMonet.**



Jumelage



CURIEUX PARADOXE 2020 !...

Jumelage !... une affaire d'amitié sans frontières et pourtant, comme au plus sombre de l'Histoire franco-allemande, le Rhin, le temps d'une « suspension-de-la-vie » est « re » devenu une infranchissable barrière !...

Heureusement, cette situation (quand elle sera totalement terminée !) n'aura rien altéré des liens fraternels qui unissent, maintenant depuis 43 ans, ézéens, Brensbachers et nos deux communes.

En décembre dernier, ne voulant rien perdre des « retombées » du marché de Noël, le Comité de Jumelage s'est glissé entre buvette du Comité des Fêtes et roulante du gaufrier : ce ne sont pas moins de 330 bretzels, 250 Weisswurst (saucisse blanche, en français) et 25 litres de soupe aux légumes que nous avons eu le plaisir d'offrir (de vendre, en vérité !...) aux chalandiers en quête de partage des joies de Noël. Les nouvelles illuminations de la ville, les nombreuses animations associatives, les marchands aux baraques décorées, la belle, très belle, fréquentation dont, aussi, quelques allemands, tout et tous, ont fait du « marché de Noël » un grand moment d'Ezy, un de ces moments que nous, Comité de Jumelage, aimons

vivre et partager au-delà des frontières.

Récemment, tout récemment, le nouveau Conseil Municipal vient de nommer les membres « délégués » au Comité de Jumelage : Mme Dominique Duval, Adjointe au Maire, Mmes Sylvie Guiard, Aurélie Toutain et M. Sébastien Marie, Conseiller(e)s Municipaux, gonflés de dynamisme, rejoignent le Conseil d'Administration du « Ju-

melage » ; déjà, ils se sont mis au travail !... En concertation, Monsieur le Maire et notre présidente, Sylvie, proposent à leurs homologues de Brensbach, le report, à la Pentecôte 2021, des festivités « traditionnelles » prévues cette année à Ezy. Avec optimisme et bien décidé, le Comité de Jumelage espère un printemps 2021 sans ... confinement, il est déjà au travail !



Les Amis du musée

L'année 2020 avait pourtant bien commencé.

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 8 février, avait réuni plus d'une soixantaine de nos adhérents et proposé des sorties intéressantes dont une à Amiens en l'honneur des 800 ans de la cathédrale.

Sans parler de la murder-party, écrite tout spécialement pour le Musée du Peigne.

S'en était suivi un déjeuner bien convivial au Black Bird.

Un invité surprise a tout remis en question... Monsieur COVID...

Peu de nos adhérents ont été touchés, et nous souhaitons à ceux qui auraient été l'objet de ses attaques pernicieuses, un bon rétablissement.

Nous dirons que tout n'est que partie remise et que ces sorties seront représentées l'an prochain, si tout va bien.

Que faire en télétravail ?

Nous nous sommes penchés sur la publicité par l'objet, notre grand cheval de bataille, pour promouvoir le musée du Peigne de façon pérenne.

De grands kakémonos ont vu le jour pour agrémenter nos stands lors de diverses manifestations.

Et une petite boîte de camembert... c'est trompeur... remplie de caramels



au beurre salé est en vente désormais à la boutique du musée.

Il n'y a plus qu'à souhaiter que la deuxième partie de l'année nous permette de faire les sorties prévues, dont celle, en décembre, de Thoiry en Lumières si le parc zoologique réitère l'édition 2019.

Suzanne BIEUVILLE



Le Club de l'Amitié

Chers adhérents

Le club de l'amitié a toujours son activité, mais comme vous le savez, le Coronavirus a perturbé notre premier semestre au cours duquel étaient prévus :

La fête du Printemps, Holiday on Ice, La baie de Somme, notre pique-nique et bien sûr le voyage en Sardaigne.

Afin de combler nos manques de sorties et rencontres nous envisageons pour le second semestre :

- la fête de l'Automne (en remplacement de celle du Printemps) avec goûter et tombola,

- le 19 septembre, VAUX LE VICOMTE avec visite du château, de ses jardins avec diner et soirée aux chandelles, le tout clôturé par un feu d'artifice,

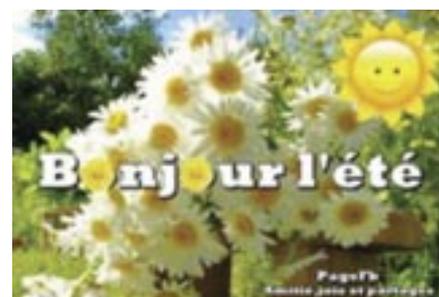
- le 4 octobre : journée Thalasso à CABOURG,

- le 7 novembre, notre repas annuel de fin d'année,

- le goûter de Noël

Ainsi notre année 2020 ne sera pas complètement tristounette malgré la COVID19.

D'autre part pour 2021 nous aurons nos traditionnelles rencontres, des sorties et



voyages et bien sûr le spectacle des BODINS prévu le 18 avril.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une parfaite santé et vous disons à bientôt.

L'équipe du Club de l'Amitié

Ézy et son Histoire



La conférence sur « Le Labyrinthe de Chartres et les autres. Découvertes récentes, Mystère, Révélation ? » présentée par Michel Leblond en janvier 2020 a rempli la salle au-delà de nos attentes. Passionnant. Un Cahier reprenant le contenu de cette présentation sera publié prochainement.

Celle du 2 octobre est prête : « La médecine en France de la Révolution à aujourd'hui ». Elle réserve une belle surprise cinématographique à nos ézéens ayant fréquenté la PMI à Ézy en 1954.



L'automne s'annonce actif :

- forum des associations,
- conférence du 2 octobre : « La médecine en France de la Révolution à aujourd'hui » par Claude Rougeron. Salle des associations à l'Espace Culturel et Sportif. 20 heures,
- concert de piano avec François-Frédéric GUY, soliste international un enfant d'Ezy dont les parents étaient enseignants dans le bourg, connus et appréciés. Vendredi 20 novembre 2020 à 19 heures à la salle des fêtes,

- le marché de Noël pour lequel l'association prépare des animations et a réservé un chalet. Des jeux, de la bonne humeur, des lots à gagner...

Protégeons-nous avec rigueur pendant tout l'été afin d'empêcher une reprise de l'épidémie par le coronavirus au moment où les infections saisonnières vont réapparaître, c'est à dire avec l'automne.

C. Rougeron

PlaNETh Patient

MAREDIA DEVIENT PLANETH PATIENT

Depuis plusieurs années maintenant, les patients diabétiques de type 2 peuvent bénéficier de séances individuelles ou en groupes prises en charge par l'ARS à Ézy-sur-Eure. Ces ateliers réunissent 6 à 7 personnes dans une ambiance conviviale afin de faire le point sur le diabète, les moyens pour éviter les complications, l'alimentation.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 MAREDIA a fusionné avec 3 autres associations (Asthme 76, le Réseau Obésité Diabète de la Manche et l'Espace Régional d'Education Thérapeutique) pour former PlaNETh Patient. PlaNETh Patient, pour Plateforme Normande d'Education Thérapeutique a pour principales missions de coordonner et développer l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) dans le champ de la maladie chronique, sur toute la Normandie.

Un nouveau programme d'éducation à distance pour les patients atteints de maladie chronique a été créé, « Face au Covid-19 je continue à prendre soin de ma santé ».

De nouveaux ateliers devraient ainsi émerger, vous en serez informés.



► Vous pouvez prendre contact directement sur la plateforme d'Evreux au 07 50 56 75 02, ou par internet : info27@planethpatient.fr.
Ou bien me contacter au 06 86 74 16 16, je me ferai un plaisir de vous répondre.

Laurence Astru

Don du sang



Après un démarrage en trombe lors des deux premières collectes (Bueil le 6 janvier avec 85 donneurs et La Couture le 3 février avec 68 donneurs), une certaine Covid-19 a mis la zizanie dans le processus de don du sang. L'Établissement Français du Sang a quand même maintenu les collectes suivantes à Ivry et à Garennes, mais avec des conditions de protection maximum. Toutes ces mesures n'ont pas permis, évidemment, d'avoir des dons aussi nombreux que d'habitude. Les bénévoles étaient également en nombre restreint, soumis eux aussi à une protection sanitaire (- de 70 ans, en bonne forme...).

Heureusement, pour la collecte d'Ezy le 22 juin, le nombre de rendez-vous a été largement augmenté (80), la collation toujours très appréciée a pu être à nouveau assurée par l'équipe de l'association. Finalement, 74 donneurs sur 80 inscrits ont répondu à l'appel à la mobilisation lancé début juin par l'Établissement Français du Sang :

Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser.

La collecte de bouchons réalisée au moment des collectes de sang se poursuit, elle a déjà permis de récolter 235kg de bouchons plastiques qui ont été déposés en février dernier au local de l'association Bouchons 276 à Rouen. Elle permet d'offrir aux personnes en situation de handicap des moyens nécessaires pour améliorer leur quotidien difficile. Nous récoltons également les bouchons en liège pour une autre association caritative.

CALENDRIER DES COLLECTES POUR 2020

La Couture Boussey :	mardi 25 août.
Ivry la Bataille :	mardi 8 septembre
Garennes :	vendredi 13 novembre
Ezy sur Eure :	7 décembre

Association pour le Don du Sang Bénévole du Plateau et de la Vallée d'Eure

Siège Social :

6 rue Anatole France - 27780 Garennes-sur-Eure

Tél. 02 32 36 55 73

Site : <https://dondusang27.monsite-orange.fr/>

Email : dondusang27@orange.fr

Société Saint Vincent de Paul



La conférence de Saint-Vincent de Paul a continué d'aider les familles en difficulté, en matière d'aide alimentaire pendant tout le confinement chaque mardi après-midi. « Nous avons décidé dès le départ de ne pas fermer. Cette aide est vitale et à l'heure où toutes les autres structures en avaient décidé autrement, nous ne voyions pas, nous aussi baisser le rideau. Nous nous sommes adaptés. Les accueillis ne rentrent plus dans nos locaux » confie le président François Corbé. Tous les bénévoles qui préparent les colis sont équipés de gants et masques. « Pour les personnes souffrantes, nous préparons leurs colis et elles passent en priorité ». Saint-Vincent de Paul a bénéficié des dons de denrées périssables du restaurant scolaire d'Ezy ainsi que du collège et d'un commerçant du marché du dimanche. « Le pharmacien d'Ezy nous a offert de la solution hydroalcoolique, des dames nous ont confectionné des masques en tissu. Un grand Merci à Elles et à tous ». Le travail de distribution ne s'arrête pas au mardi. « Nous faisons les ramasses de produits alimentaires trois jours par semaine, parfois plus, dans les supermarchés qui nous soutiennent beaucoup. Il faut ensuite, trier, ranger, mettre au frais. Le lundi matin, nous allons également nous fournir avec un camion à la banque alimentaire d'Evreux pour environ 800 kg de



produits divers ». Chaque semaine, ce sont plus de 50 familles qui fréquentent l'antenne. « Nous restons fidèles à nos idées où l'entraide et la solidarité ont une place primordiale ».

► **Contact pour renseignements et/ou inscriptions (sur place au 18 rue de la République, le pavillon derrière l'église, le mardi de 13 h 30 à 15 h 30) - François Corbé : 06 80 72 71 56.**

En avant pour Nathan



Nous avons créé l'association en novembre 2018. Le but est d'améliorer la qualité de vie de Nathan, prendre en charge les soins médicaux et paramédicaux peu ou pas remboursés, mais également de rencontrer d'autres familles qui partagent le même parcours.

Nathan est un petit garçon âgé de 3 ans. Il souffre d'une maladie très rare (seulement 25 personnes recensées dans le monde à ce jour). Il a une dysmorphie faciale, malformation de Chiari (malposition du cervelet entraînant une hypertension crânienne), apnée du sommeil, scoliose, hypotonie, retard de développement (ne parle pas, ne marche pas, mange que du mixé). Ce petit bonhomme extraordinaire est rempli de force, de courage, de patience et illumine nos journées avec son joli sourire. Journées qui sont riches en rendez-vous médicaux et paramédicaux pour lui et sa maman (qui a dû cesser son activité professionnelle pour s'occuper de Nathan).

Errance médicale, difficultés à trouver des spécialistes, difficultés avec l'administration...

Un long parcours auquel sont confrontés beaucoup de familles. Nous avons pu rencontrer des gens merveilleux sur notre chemin et si à notre tour nous pouvons aider, nous le ferons avec grand plaisir. Vous êtes touchés de près ou de loin par le handicap, vous souhaitez échanger avec nous ? Ou tout simplement vous souhaitez soutenir Nathan, soutenir l'association vous pouvez :

- faire un don sur le site : www.helloasso.com, ou par voie postale,
- parler de nous autour de vous (nous organisons régulièrement des ventes d'objets à l'effigie de l'association et des idées cadeaux pour celles et ceux qui le souhaitent),
- participer aux différents événements (sportifs ou culturels).

N'hésitez pas à visiter notre site internet : www.enavantpournathan.fr et suivre notre quotidien sur Facebook.

ÉVÈNEMENT À VENIR

Samedi 5 septembre 2020, en journée, balade moto dans notre région + repas du midi et concert le soir à Ezy (30 euros pour tout ou 10 euros pour le concert uniquement), des foods trucks seront sur place le soir.

Puis le dimanche 6, baptême moto le matin devant le marché.

► Vous pouvez vous inscrire avant le 15 août à l'adresse email : brnr27@gmail.com, ou contacter la présidente de l'association au 06 79 00 23 06 pour plus de renseignements.

LE 5 et 6 SEPTEMBRE 2020
BALLADE & ROCK N'ROLL
Au profit de l'association
"en avant pour Nathan"

TRIKERS
BIKERS
MOTARDS

Le samedi 5 septembre
IDV 10H à EZY sur Eure (27) pour une ballade (sur réservation) dans notre région avec repas le midi et concert Rock N'Roll le soir avec

Le dimanche 6 septembre
Baptêmes motos, trikes de 11h à 13h30
Tarifs : 30€/pers ballade et concert . 10€ entrée concert le soir.
Camping gratuit pour deux nuits sur RESERVATION
RESERVATION : {avant le 15/08} 06 58 31 29 86 @ brnr27@gmail.com

Les Majorettes



Cette année nous n'avons malheureusement pas pu faire notre concours annuel au 1^{er} mai 2020 qui se trouvait cette année à Maromme (76) ni notre gala de fin d'année qui se trouvait le 27 juin 2020 ainsi que le défilé du 14 juillet 2020 à Ézy-sur-Eure à cause du covid-19.

Mais heureusement nous avons eu le temps et le plaisir de faire notre concours duo qui a eu lieu le 1^{er} mars 2020 à Petit Quevilly, où je dis bravo à nos filles et garçon pour leurs belles prestations.

En honneur 1 : Coänt Candice et Laporte - Anguignac Theemauthy.

En honneur 4 : Lagouge Manon et Laporte - Anguignac Anne-Cécile.

Nous avons pourtant bien commencé cette année avec l'ouverture du marché de Noël à Ézy-sur-Eure, notre concours individuel ainsi que nos deux stages par notre fédération AFMF (Amicale des Fanfares et Majorettes de France), un stage de danse bâton et un stage de danse accessoire où cette année l'accessoire était l'éventail.

Nous vous attendons tous pour le forum des associations à Ézy-sur-Eure début septembre pour débiter avec nous une nouvelle année avec plein de danses et de joie dans la bonne humeur.



La Détente



Depuis 41 ans que l'association La Détente, accueille des sportifs de tous âges et tous niveaux.

Merci à la municipalité sans qui rien ne serait possible.

Merci à Sandrine Eluau pour son investissement et sa passion.

Merci à nos adhérents fidèles d'être toujours présents.

Merci également aux nouveaux.

L'année 2020 fût une année particulière et riche en réflexions, suite au confinement.

Malgré tout, Sandrine a su proposer avec générosité, des « LIVES » sur notre page Facebook, tous les jours de la semaine.

Les adhérents ont beaucoup apprécié et ont pu poursuivre les cours à distance

POUR LA RENTRÉE 2020/2021

Nous poursuivons sur le même registre, 10 heures par semaine, du lundi au jeudi, 9 disciplines : Step (3 niveaux), L.I.A (3 niveaux), Zumba Adulte/Ado/Kids, Cardio training, Bodysculpt, Jumping, Cardio boxe, Pilates, Renforcement musculaire.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook, page publique. Vous retrouverez toutes les informations et nous pourrions également répondre à vos questions.

► **Sur Facebook :** *association la détente*

Par mail : *association.ladetente27@gmail.com*

Sportivement

Paquien Emilia, présidente



A Petits Pas



Une année chamboulée, une année écourtée par cette pandémie qui nous a tous touchés, mais nous n'avons pas cessé de partager et de vivre des moments de danse, certes d'une manière un peu différente, à travers de belles vidéos de nos danseuses et danseurs, de photos souvenirs, de messages plein de gentillesse et de passion transmis par nos élèves petits et grands et par leurs parents, de vidéos conférences afin de ne jamais couper le lien qui nous rassemble au sein d'A PETITS PAS ! Merci à tous et continuez de donner autant pour vivre à fond votre passion...

Un petit retour sur cette année très spéciale mais avec de beaux moments de danse ! Tout d'abord notre spectacle de Noël intitulé « L'Arbre enchanté » présenté le samedi 14 décembre 2019 à l'Atelier à Spectacle de Vernouillet : 1h15 d'un spectacle haut en couleurs autour d'une très belle histoire pleine de féerie créée, chorégraphiée et mis en scène par Sandrine MORICE. Deux représentations, des spectateurs venus très nombreux applaudir nos élèves. Pour la première fois cette année nous avons également présenté notre « Porte ouverte » sur cette belle scène de l'Atelier à Spectacle mettant en lumière le travail des plus jeunes (Groupes Eveil, Initiation et Préparatoire) et montrant l'évolution des premiers apprentissages au sein de chaque classe. Il ne faut pas oublier de parler de notre saison de compétition qui même si elle fût très courte n'en est pas moins exceptionnelle en réussite sportive !!! Une seule grande compétition : le Concours International des Espoirs de la Danse à Montpellier les 8 et 9 février 2020 où nous avons obtenu 14 médailles et le Prix des Espoirs de la Danse 2020 !!! 5 médailles d'or dont 3 avec les félicitations du jury, 4 médailles d'argent, 5 médailles de bronze, 7 premiers prix et un deuxième prix ! Ces excellents résultats récompensent le travail des élèves et de leur professeur et nous en sommes très fiers ! Un grand merci à Sandrine pour la qualité de son travail, pour sa persévérance à pousser les élèves toujours plus haut, pour son énergie et sa disponibilité...

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS 2020 A PETITS PAS À NE PAS RATER !

- La reprise des cours de danse Modern'Jazz en septembre 2020 ! Les inscriptions auront lieu le samedi 5 Septembre 2020 au gymnase de l'école primaire. Attention le nombre de places étant limité ne tardez pas à nous contacter pour réserver votre place soit par email : apetitspas27@gmail.com, soit par téléphone au 06 19 02 56 85.

PRÉSENTATION DES COURS DE MODERN'JAZZ AU SEIN DE L'ASSOCIATION A PETITS PAS

- La section Loisir : Les 3/6 ans : c'est l'éveil au jazz. Travail de la motricité, de l'écoute musicale, du rythme, de l'espace et approche de la technique Jazz. Les 6/10 ans : C'est l'initiation au jazz. Apprentissage des fondamentaux du jazz, travail de la musicalité, du mouvement, développement du sens artistique et premiers ateliers d'improvisations. Les élèves ont la possibilité de faire 1 ou 2 cours / semaine. Les Ados, Jeunes Adultes et Adultes : c'est le perfectionnement du Jazz. Barres à terre, ateliers d'improvisations, développement du vocabulaire et de la technique Jazz, apprentissage de variations chorégraphiques. 2 cours / semaine sont nécessaires pour enrichir les acquis.
- La section compétition : le travail y est rigoureux, les axes de travail les plus importants sont la technique, l'interprétation, l'artistique et la musicalité. Ces groupes participent à des compétitions départementales, régionales, nationales et internationales. Cette section est composée de 5 Master'Class.
- A Petits Pas c'est aussi 1 Compagnie préprofessionnelle composée de 14 danseuses. Toutes ces élèves ont été sélectionnées pour leurs capacités techniques, leur sensibilité artistique ou encore pour leur qualité d'interprétation. Le but de cette Compagnie étant d'amener encore plus loin nos danseuses dans l'univers de la danse, en les faisant participer à de grandes compétitions, à des événements artistiques qui peuvent être un tremplin vers le monde professionnel pour celles qui souhaitent en faire leur métier.

La présidente, Karine VERMANDER



L'Ez-Arts



Certes, comme tout le monde, notre association a dû interrompre ses activités :

- fermeture des ateliers dès le 16 mars,
- annulation de la traditionnelle exposition de fin d'année les 6 et 7 juin.

Déception pour tous, frustration pour les adhérents dont les travaux en cours étaient restés aux ateliers ... sensation d'inachevé !

Mais « show must go on ».

Nous préparons déjà la reprise.

Si cette saison 2019/2020 n'a pas pu avoir de point final, nous sommes convaincus que la prochaine sera riche en retrouvailles, en nouvelles rencontres, en création de toutes sortes.

Rendez-vous au forum des associations le 5 septembre pour les inscriptions (planning des cours joint)

« L'occasion de débiter, le moyen de se perfectionner », et au 9^{ème} marché de l'art et de l'artisanat les 28 et 29 novembre.

Soyons confiants, à bientôt !

- **Claudie Duhamel, présidente 06 11 47 71 34**
- Brigitte Pouchol, secrétaire 06 81 11 94 51**



Salle des Fêtes
Boulevard Gambetta
27530 EZY sur EURE

**INSCRIPTIONS
FORUM des ASSOCIATIONS**
Samedi 5 septembre 2020
de 14h à 18h

Saison 2020-2021

* Horaires modifiables selon inscriptions

ATELIERS	HORAIRES*	TARIFS TRIMESTRIELS (donc x 3)
Terre ADULTES	mardi de 14h30 à 16h30 mardi de 16h30 à 18h30 mardi de 18h30 à 20h30	Habitants d'Ezy : 83 € par trimestre Hors commune : 93 € par trimestre
Terre ENFANTS à partir de 6 ans	mercredi de 14h00 à 15h30 (**)	Habitants d'Ezy : 67 € par trimestre Hors commune : 77 € par trimestre
Dessin - Peinture ADULTES	lundi de 14h00 à 17h00 (***) mercredi de 9h30 à 11h30 mercredi de 14h30 à 16h30 mercredi de 17h30 à 19h30	Habitants d'Ezy : 83 € par trimestre Hors commune : 93 € par trimestre
Dessin - Peinture - Arts Plastiques ENFANTS / ADO	selon nbre & âge adhérents vendredi 17h30 à 19h00 Samedi 9h00 à 10h30 Samedi 10h30 et 12h00	Habitants d'Ezy : 67 € par trimestre Hors commune : 77 € par trimestre
Composition Florale	1 samedi par mois	Cotisation Annuelle 15 € Paiement cours + fournitures à chaque cours
Stage : 1 thème 1 Technique	1 ou 2 journées	Cotisation Annuelle 15 € Paiement du cours + fournitures s'il y a lieu
Peinture ou Terre ADULTES	ATELIER LIBRE (sans professeur) jeudi : 14h30 - 16h30	Non Adhérents : 40 € par trimestre Adhérents : 20€/Trim si activité différente

** si plus de 6 élèves cours supplémentaires 16h00 à 17h30

(***) 3 Lundi par mois (liste en annexe)

Reprise des Cours à compter du 14 Septembre 2020

Année entière payable dès l'inscription, NON REMBOURSABLE !

Encaissements des chèques : 15 oct. 2020 - 15 janv. et 15 mars 2021

Enfants : tarif spécial 55 € sur présentation ARS

Etalement du paiement possible en 3 chèques



UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES...

Lors du dernier bulletin municipal nous vous annoncions une année en demi-teinte, deux postes du bureau étaient restés vacants, nous étions dans l'obligation de réduire le nombre de manifestations.

Heureuse surprise pour commencer 2020, deux nouveaux membres intégraient le bureau, ce qui nous offrait la perspective d'éventuellement ré-intégrer une manifestation dans le calendrier. C'était sans compter sur l'invité mondialement envahissant qui nous confinait à la maison.

Privés de rassemblement... Qu'à cela ne tienne ! Pour marquer cette fin d'année scolaire comme il se doit et égayer ce confinement, nous avons décidé d'organiser le Rallye Kermesse. Diffusé avec l'aide des enseignants et les outils mis à leur disposition pour communiquer avec leurs classes, nous avons invité les familles à réaliser un défi par semaine en mai et juin jusqu'au week-end initialement prévu pour la kermesse, le 20 juin.

Hommage à nos héros du confinement, auto-dérision autour du Coronavirus pour dédramatiser le confinement, défi pâtisserie, danse, chant, imitation d'œuvres d'art et de monuments, participation à l'exposition Vélo organisée par le musée du Peigne, ... Les 24 familles participantes nous ont épaté par leur investissement, leur créativité, leur assiduité. Nous espérons qu'elles ont pris autant de plaisir à réaliser ces défis que nous à les suivre. Un grand merci à tous pour votre participation !

Le jour J de la kermesse avait lieu l'épreuve finale au travers d'une application paramétrée par le bureau : puzzles, charades, énigmes, rébus mais aussi « reconnaître de quel commerçant d'Ezy il s'agit ». Les équipes pédagogiques ont investi cette épreuve à l'aide de photos d'enfance... Mais où est mon maître, mon ATSEM, ma maîtresse !? Le tout était entrecoupé de jeux de kermesse à la maison. Quelle joie de voir les familles participer, beaucoup de rires dans les vidéos reçues...

Malgré la diffusion des écoles, une dizaine de familles ont participé. C'est peu compte tenu des efforts effectués (quarante heures de paramétrages pour deux à trois heures de jeux)... Nous expliquons ce demi-échec par le contexte actuel et avons prolongé l'activation de l'application durant une semaine pour qu'un maximum de familles en profite.

Nous vous attendons motivés, reboostés par cet été et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour une année remplie d'événements à partager.

L'association existe grâce à ses bénévoles mais aussi grâce à ses adhérents. A la rentrée, soutenez l'association... Adhérez ! (7 € minimum par famille). Aussi nous vous attendons nombreux lors de notre assemblée générale le vendredi 9 octobre 2020 (soir), salle des associations (Espace Culturel et Sportif).

Bonnes vacances à tous !

► Email : ezykidz@gmail.com

Facebook : [pages/EZY-kidZ/159236114218252?fref=ts](https://www.facebook.com/pages/EZY-kidZ/159236114218252?fref=ts)



Les Petits de Mamou

« Les Petits de Mamou » est une association qui réunit des assistantes maternelles agréées qui mettent en commun leur savoir faire.

Nous nous retrouvons deux fois par semaine ; le mardi à Croth et le vendredi à Ezy ; de 9h30 à 11h30. Ces moments de rassemblement permettent aux enfants une approche de ce qu'est la vie en collectivité et les préparent en douceur à l'entrée à l'école. Au programme de ces matinées, des activités manuelles, de l'éveil corporel et musical, mais également des sorties à la bibliothèque, dans des parcs de jeux et des échanges intergénérationnels à la maison de retraite d'Anet.

Si vous êtes assistante maternelle et que vous souhaitez nous rejoindre ou, si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle agréée qui fera partager ces moments à votre enfant contactez nous.

► **Amandine : 06 12 57 36 79 (Présidente)**

Association « Les Petits de Mamou » : 02 73 01 00 85

Siège social : Mairie de Croth - Place de la Mairie - 27530 Croth

Handball



Avant de partir en vacances, faisons un résumé de notre année au sein du club d'Ézy-sur-Eure/Saint-André de l'Eure/Anet, saison qui s'est terminée de façon Rock'n'roll avec ce COVID-19. Nous finissons cette saison avec les résultats escomptés. Avant d'entamer une nouvelle saison, regardons le bilan de notre année au sein du club d'Ézy-sur-Eure/Saint-André de l'Eure/Anet. Nos seniors masculins avec leur nouveau coach (Ludovic Lallier) finissent premiers et invaincus de leur championnat et montent en pré-région tandis qu'en coupe, ils réalisent un honorable parcours en passant trois tours et se font malheureusement éliminer par une belle équipe de Basse Normandie de niveau pré-national.

Nos seniors Féminines finissent premières de leur poule en pré-région.

Les -13 ans Féminines ont fini premières de leur championnat avec un bel esprit d'équipe.

En outre nous avons réussi à obtenir un partenariat d'un an avec GEDIMAT et LA CENTRAL DU SPORT pour nos jeunes -13 et -15 ans pour l'année prochaine. Notre club est cependant toujours à la recherche de sponsors pour améliorer notre formation, nos matériels et faire évoluer positivement le club dans les prochaines années. Ainsi nous recherchons des joueurs, joueuses et bénévoles qui souhaitent s'investir positivement dans notre club.

Comme les années passées, le HBESA est encore un modèle qui s'affirme fortement dans le département pour l'arbitrage. Le comité de l'Eure nous a d'ailleurs renouvelé son support dans la

formation. Outre l'arbitrage nous avons été reconduit « école de formation » avec le label d'argent dans l'encadrement des jeunes. Tous ces bons résultats ne seraient pas possibles sans l'engagement de nos municipalités et du Département pour les créneaux horaires des salles de sport dont nous avons tous les ans plus besoin et surtout de tous les bénévoles sans lesquels il nous serait impossible d'assurer l'encadrement de la vie associative.

► **Contact et renseignements :**

Email : hbe27@orange.fr

Site Internet : www.handball-esa.com

Facebook : [Handball Ezy-Saint André-Anet](https://www.facebook.com/Handball-Ezy-Saint-André-Anet)

Optic 2000
2^{ème} PAIRE
à partir de
1€

3, rue Maurice Elet - EZY-SUR-EURE
02 37 64 72 81
Fax 02 37 64 68 75

MoBi.land



MOBILAND – ET LES LANGUES SE DÉLIENT...

Ce printemps, l'arrivée inattendue du COVID-19 et le confinement qui a suivi a vu l'équipe Mobiland, association locale de cours de langues, se mobiliser pour poursuivre ses activités en proposant des activités et des façons de communiquer alternatives, entre le partage de liens vidéo, l'envoi de résumés des points grammaticaux et du vocabulaire vus au cours de l'année, des exercices et des séances interactives en visioconférence, certaines en individuel, d'autres en petits groupes. Les propositions ont varié selon l'âge et la disponibilité des apprenants.

Gros travail de préparation supplémentaire pour les professeurs, un allongement significatif du temps de « présence » en direct ou pour lire et corriger les travaux rendus et un bel effort d'adaptation de la part de tous, notamment pour se mettre « en ligne », ont permis non seulement d'avancer, mais aussi de tisser une relation différente, avec son professeur, avec ses « camarades de groupe » et avec la langue anglaise et allemande* ; les cours ont

aussi été un espace d'échanges (en langue étrangère) où chacun a pu raconter « son » confinement, partager ses expériences et ses anecdotes.

Les séances collectives, ensemble dans une salle, ont bien sûr manqué, et nous espérons pouvoir reprendre dans les conditions habituelles au mois d'octobre prochain, mais grâce à cette expérience, nous savons désormais que des alternatives sont possibles.

Nous comptons être présents au Forum des associations début septembre.

► **D'ici là, pour toute demande d'information, contacter :**

Wendy : 06 13 04 62 80. Email : anzawest@free.fr

* Seules langues proposées cette année ; nous sommes d'ailleurs toujours ouverts aux propositions pour l'enseignement de l'espagnol et du portugais, comme évoqué dans notre article d'octobre 2019.

Club Athlétisme Ézy

ET UN ET DEUX ET... SIX PODIUMS !!!

La saison avait commencé par une belle récolte de podiums et médailles. Dommage que cette saison se soit interrompue en mars.

Marche : Wandrille et Stelly, tous deux champions de l'Eure et Robin 3ème départemental.

Lancer de poids : Stelly, « championne départementale » avec un lancer à 7m86 (poids 3 kg), Wandrille 3ème départemental avec un lancer à 9m22 (poids 4 kg)

Saut en longueur : Marius 3ème départemental avec un saut à 4m18.

Antalyre signe une très jolie 6ème place aux épreuves combinées.

Antalyre, Stelly, Marius, Robin, et Wandrille s'étaient tous qualifiés au championnat de Normandie indoor qui n'ont pas eu lieu ; tout comme des départementaux outdoor où ils avaient des chances de briller.

Robin et Wandrille sont sélectionnés pour représenter la Normandie au Championnat de France de marche du 04 octobre 2020 à Saran.

Les poussins et éveils athlétiques n'ont pas démerité lors de leur seule compétition en salle.

Quant au Cross, chacun a donné son maximum pour avoir la meilleure place possible.

Félicitations !!

Concernant les adultes, Eric est qualifié au championnat de France de Marathon, fin octobre 2020 à Rennes, tout comme Edouard au championnat de France de trail à Gap en octobre. On leur souhaite d'avance une très belle course.



L'athlétisme a eu la possibilité de reprendre, en mai, ses entraînements pour le plus grand plaisir de tous (enfants et adultes « running » et « marche »).

La reprise des entraînements démarre le 2 septembre, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre car nous limitons le nombre d'inscrits dans les groupes enfants.

► **Email : caezyanimation@outlook.fr**

Football Club d'Ezy



La saison 2019/2020 est réussie malgré le COVID-19.

En effet nos 2 équipes Seniors accèdent en division 2 et 3 et nos équipes jeunes se maintiennent dans leurs divisions respectives. Merci à Nicolas Rondeau assisté de Kévin Labille d'avoir repris le groupe Senior suite au décès de Jean-François Prospert et bravo au groupe Senior pour cet hommage rendu.

Cette saison, la création de la section féminines jeunes a fait que 12 joueuses de 5 à 11 ans ont pu découvrir les joies du football féminin et son ambiance conviviale, alors si tu souhaites nous rejoindre :

► **N'hésites pas à contacter Pascaline au 06 11 64 12 02**

Enfin pour la saison prochaine, nous créons des sections loisir adultes et jeunes.



Féminines



V.B.I. (Volley-Ball d'Ivry)



Le club de volley-ball d'Ivry la Bataille a été créé en 1998 et a obtenu son agrément Jeunesse et Sport en 2000.

Il est ouvert à toutes et à tous, à partir de 8 ans. On peut y faire du volley loisirs mixte, pour se détendre ou faire de la compétition.

Le club a reçu son 5^{ème} « LABEL CLUB FUTUR » consécutif, décerné par la Fédération Française de Volley-Ball aux clubs qui s'investissent particulièrement dans les actions à destination des jeunes (opération « Smashy »).

**EN SEPTEMBRE
VENEZ DECOUVRIR GRATUITEMENT
LE VOLLEY BALL !**

HORAIRES ET LIEU

Ecole de volley : le MERCREDI de 17h30 à 19h

Adultes loisirs : le MARDI de 20h à 21h30

Au gymnase du collège d'Ézy-sur-Eure

► **Renseignements : sur place pendant les cours
par email : philippe.lefortier@sfr.fr ou
par téléphone : M. LEFORTIER : 06 72 75 24 67
ou Mme TARIN Marie : 06 85 08 56 11**



Tennis de table

Après une saison sportive écourtée par le Covid-19, le club de tennis de table de Croth-Ézy-Garennes (CEG TT) prépare sa rentrée 2020.

Afin que les joueurs et joueuses soient accueillis dans les meilleures conditions sanitaires dans tous les clubs de France, la Fédération Française de Tennis de Table a mis en place un protocole de reprise dans le cadre du plan de déconfinement qui sera sans doute toujours en vigueur en septembre. Ce protocole prévoit notamment une limitation du nombre de joueurs à dix en salle pour garantir le respect des règles de distanciation physique. Aussi, si la rentrée sportive est prévue pour le 9 septembre, nous risquons fort de ne pouvoir accueillir plus de dix joueurs à la fois lors de nos séances d'entraînement et de devoir, dans un premier temps, limiter les inscriptions de nouveaux joueurs.

Comme l'année dernière, le club aura six équipes engagées en championnat masculin (une Régionale 2, une Régionale 4, trois Départementales 2 et une Départementale 3) et une équipe engagée en championnat Jeunes - 18 ans (Départementale 2).

Les rencontres à domicile se joueront au gymnase d'Ézy le vendredi soir, n'hésitez pas à venir encourager les joueurs...



HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS :

À Garennes (gymnase de l'école), le mercredi :

Groupe Jeunes débutants et intermédiaires : 18h-19h30

Groupe Jeunes confirmés et adultes : 19h30-21h30

À Croth (salle des fêtes), le lundi : Adultes : 19h-21h

COTISATION ANNUELLE :

90 € adultes et jeunes > 16 ans

80 € jeunes < 16 ans

75 € loisirs (pas de compétition)

► **Pour tous renseignements ou pour vous inscrire, merci de contacter le président, Dominique Verdier, au 06.25.63.40.47 ou par mail : verdier.dominique54@gmail.com**



Ezy Tennis Club



Cette saison 2020 a été fortement perturbée par l'arrêt des cours, des compétitions, l'annulation de nos tournois, ainsi que la fermeture de notre club du 16 mars au 18 mai.

Malgré tout, grâce au protocole établi entre la Fédération Française de Tennis, notre association et la Mairie d'Ézy-sur-Eure, nous avons pu rouvrir progressivement le club aux licenciés, le 18 mai.

Puis, les cours ont pu reprendre le 10 juin, avec le protocole 2, en maintenant de strictes mesures sanitaires. Ce qui a permis aux licenciés de pratiquer, à nouveau, leur sport fa-

vori et de pouvoir clôturer cette saison 2020 si particulière, le 4 juillet.

Pour la nouvelle saison 2021, les inscriptions se feront au club house les 5, 9 et 12 septembre 2020 ainsi qu'au forum des associations le 5 septembre, s'il peut avoir lieu.

Nous souhaitons à tous un bel été.

Restons tous prudents !

A très bientôt sur les courts d'Ezy Tennis Club.

Le bureau ETC

Judo Alliance Ézy



HORAIRES SAISON 2020/2021

Coût forfait annuel tout inclus

G0 : EVEIL OISILLONS (né 2014/2013)

Vendredi : 17h30-18h30 (110€)

J7 : POUSSINS 1-2 (né 2012/2011)

Vendredi : 18h30-20h (140€)

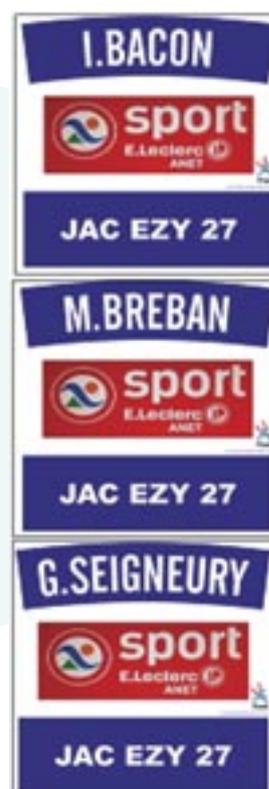
J8 : BENJAMINS 1-2 (né 2010/2009)

Mercredi : 18h30-20h (140€)

J9-10 : Judo Kata

Mardi : 18h30-19h30

Comme les profs
commande aussi ton
DOSSARD (10€)
personnalisé
dès ta ré-inscription :
Soit le 26 juin
Soit le 4 septembre
Comme pour les
nouveaux adhérents



- Pour tous renseignements le faire soit par téléphone : 06 81 42 04 75
- Soit par Email : isabelle.bacon27@orange.fr
- Notre site : <http://alliance27.judo.gym.free.fr>
- Voir dans le site côté judo, l'onglet News pour les forms et modes de règlement conformément au protocole en vigueur



Cette brochure est imprimée sur un papier dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées durablement (Usine certifiée PEFC) avec des encres à base végétales.

Les déchets dangereux issus de la fabrication sont traités et recyclés conformément au cahier des charges de la marque Imprim'vert.

Rédaction - Diffusion

Mairie d'Ezy-sur-Eure : 02 37 64 73 48 - www.ezysureure.fr

Rédacteur en chef : Pierre Leportier - Rédactrice en chef adjoint : Elodie Groux

Comité de rédaction : Claude Rougeron, Vincent Réveillard, Christophe Ancelin, Michelle Bénard, Céline Drège, Tiffany Fernandes, Chantal Levézier, Christophe Liny, Sébastien Marie, Philippe Parra, Florian Rigot, Alison Terlicoq

Crédit photos : Françoise Lucas, Patrick Duval

Régie publicitaire, conception, réalisation, impression : Christine Coudrier 09 64 259 259

Ézy et son Histoire



LES BLANCHISSEUSES OU LAVEUSES À ÉZY

Au pied du pont de l'Arche a été construit un lavoir en 1868, avec en aval un espace ouvert servant d'abreuvoir.



Au recensement de cette époque, bon nombre de femmes n'étant pas employées comme ponceuses ou polisseuses de peignes se déclaraient couturières, blanchisseuses ou laveuses. Ces femmes faisaient le coulage à la maison, c'est à dire que le linge était lavé à l'eau chaude dans un cuvier. Le lendemain matin, elles transportaient le linge mouillé au lavoir avec leur brouette ou leur chariot pour le battre, le frotter et le rincer. En fait, il s'agissait bien là d'un métier rémunérateur. Des entreprises, les commerces, les cafés-restaurants et certaines familles aisées faisaient appel aux services d'une blanchisseuse. Mais on rencontrait également dans les lavoirs des mères de famille, celles qui ne disposaient pas des moyens financiers pour payer et/ou nourrir une laveuse.

Les lavoirs étaient d'accès libre et gratuit.

L'image de la femme robuste, vêtue d'une jupe longue, les manches du chemisier retroussées jusqu'au coude, poussant avec énergie une brouette chargée de ballots de linge, le long des sentes du bourg, fut connue à Ézy jusque dans les années 1960.

Les murs des lavoirs gardent secrets, aujourd'hui, tous les potins échangés par les blanchisseuses lors de leur besoin. « Petite, mon père avait fabriqué un petit carrosse, petite caisse dans laquelle la laveuse s'installait à genoux, et un petit battoir. J'entendais des choses que je ne comprenais pas toujours. Mais je comprenais tout de même que la fille 'une-telle' était grosse, mais on ne sait de qui, par exemple ». Il s'agissait d'un lieu où le lien social s'exprimait de façon soutenue, parfois tendue lors de querelles diverses. Il existait par ailleurs des lavoirs privés, le plus souvent en fond de jardin, pour les propriétés traversées par la rivière.

Victime des dégradations liées au temps qui passe et d'incivilités répétées, il a été restauré en 2006 sur décision de la municipalité qui a confié les travaux aux artisans de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises en Bâtiment).

(Extrait) : Ézy sur Eure. Porte de Normandie. Livre avec DVD. Ezy et son Histoire, 2017 (en vente à la Maison de la presse et en Mairie).



C. Rougeron

(d'après le livre-DVD « Ezy sur Eure. Porte de Normandie », 2017)

Naissances

- ▶ DE CARVALHO Djulian Andy
14 novembre 2019 – EVREUX (Eure)
- ▶ MARTIN Léa Evelyne Michèle
20 novembre 2019 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ EL GHAZI Julia Amira
10 décembre 2019 - DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ BOUAOUAJA Yazid
19 décembre 2019 - EVREUX (Eure)
- ▶ SALL Malya Ramata Khedoudja
29 décembre 2019 – MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
- ▶ BENTAHAR Kawter
11 janvier 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ THOMASSE Augustin Achille Gaston
15 janvier 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ BLIZCIW Arya Phanie Agnès Estelle
13 février 2020 - MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
- ▶ GENEUX LAPORAL Mia Agathe
18 février 2020 – MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
- ▶ VILLEY Myla Noa Inès
24 février 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ GAUNÉE Lisa Nathalie Christine
13 mars 2020 - DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ JULIENNE Louise Nathalie Françoise
21 mars 2020 – ÉVREUX (Eure)
- ▶ BELIA Brahim Patrice Mouloud
27 mars 2020 - MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)
- ▶ KOLUCH Adam Claude Jean-Luc
23 avril 2020 - DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ CLERVAL Lilian Maxence Bernard
29 avril 2020 – VERSAILLES (Yvelines)
- ▶ GERVAIS Ayrion Vincent Romain
28 mai 2020 - EVREUX (Eure)
- ▶ MARIE Sorël Joël Jonathan Jordan
19 juin 2020 - DREUX (Eure-et-Loir)

Décès

- ▶ MINGUY Yvette Armande Virginie épouse BOUCOURT née en 1938 - 04 décembre 2019
- ▶ RIDEL Patrick Serge né en 1951 - 16 décembre 2019
- ▶ L'HÉRIDAT Simone Julienne veuve PARETTE - née en 1930 - 26 février 2020
- ▶ VERMUNT Marie Elisabeth épouse SCHMIT - née en 1943 - 05 mars 2020
- ▶ BROCHU Eliane Angèle Odette épouse GALERNE - née en 1948 - 26 mars 2020
- ▶ JAMOUILLE Norbert Marcel Raymond - né en 1939 - 01 avril 2020
- ▶ GUIRAUD Michel Fernand Adrien Paul - né en 1934 - 29 juin 2020

Nous avons appris récemment le décès du photographe **Marc GARANGER** survenu le 27 avril dernier à l'âge de 84 ans.
Marc GARANGER est né à Ezy-sur-Eure en 1935.
Ses parents tenaient l'horlogerie située rue Isambard.
Il avait reçu le prix Niépce en 1966.



ETS. BUISINE S.A.R.L.
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
Chambre funéraire

26, rue de Garennes
27540 Ivry-la-Bataille
02 32 36 44 45
pf.buisine@wanadoo.fr

Transcriptions de décès

- ▶ ROBIN Michel Roger Maurice né en 1949
12 novembre 2019 – LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
- ▶ ALLEGRET-MARET Alain né en 1955
24 novembre 2019 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ BEAUCHET Claudine Marcelle Eugénie née en 1949
29 novembre 2019 – PARIS 15^{ème}
- ▶ PEZET Georges Roger né en 1930
12 décembre 2019 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ HERRY Jeannine épouse DÉLIAS née en 1935
26 décembre 2019 – ÉVREUX (Eure)
- ▶ VARETZ Renée Augusta veuve BECK née en 1934
19 décembre 2019 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ TROCHET Daniel Jacques né en 1934
09 janvier 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ DULUT Michel Paul né en 1952
16 janvier 2020 – VERNOUILLET (Eure-et-Loir)
- ▶ MAITREJEAN Françoise Gisèle Andrée née en 1932
04 février 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ MANGEL Pascal né en 1961
05 février 2020 – LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
- ▶ FRÉBOURG Hubert Alfred Georges né en 1931
14 mars 2020 – ANET (Eure-et-Loir)
- ▶ DONNE Linda épouse MARTIAL née en 1970
14 mars 2020 – ÉVREUX (Eure)
- ▶ GALERNE Jean Pierre né en 1948
01 avril 2020 – HOUDAN (Yvelines)
- ▶ DEMAGNY Janine Marthe épouse LECOQ née en 1935
05 avril 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ QUINTARD Huguette Amalia Suzanne veuve LEIGNEL
née en 1930 - 28 avril 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ AURIAC Marie Thérèse Françoise veuve CHAUVET
née en 1929 - 30 avril 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ LE RAY Evelyne Christiane Blanche née en 1950
06 mai 2020 – HOUDAN (Yvelines)
- ▶ GRAVIER Gabriel René né en 1937
05 mai 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ LE MENER Marcelle Louise Marie Antoinette veuve DELANOE
née en 1926 - 16 mai 2020 – HOUDAN (Yvelines)
- ▶ FRESLON Jules François Gaston Paul né en 1935
02 juin 2020 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ MARTIN Fabienne Arlette Marie Thérèse veuve FERRY née en
1927 - 14 juin 2020 - DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ DEBICKI Michel Marie né en 1953
15 juin 2020 – ÉVREUX (Eure)
- ▶ SOTINE Daniel Nicolas né en 1950
27 juin 2020 - LIONS-SUR-MER (Calvados)

Décès hors commune sans transcription

- ▶ BUTON Maurice André né en 1923
26 août 2019 – DREUX (Eure-et-Loir)
- ▶ SORO Raoul né en 1934
07 novembre 2019 – BUEIL (Eure)
- ▶ SPILERS Guy né en 1931
17 décembre 2019 – PARIS 17^{ème}
- ▶ BLIN Anne France Marie épouse LASNON née en 1979
11 janvier 2020 – LISIEUX (Calvados)
- ▶ RUSZCZAK Irène épouse DELANNOY née en 1933
23 avril 2020 – SAINT-ANDRE DE L'EURE (Eure)
- ▶ LENORMAND Pierre né en 1930
10 juin 2020 – CONCHES-EN-OUICHE (Eure)



Assurance **Auto MMA**

Mon assurance
me rembourse
**quand je roule
moins que prévu⁽¹⁾.**



Entrepreneurs
d'Assurances

Avec l'assurance auto MMA et ses 6 forfaits kilométriques,
si vous roulez moins que prévu, la différence
vous est remboursée⁽¹⁾.

(1) Dans les conditions et limites fixées au contrat. Nos prises en charges sont faites en application des conditions, limites et exclusions de garanties précisées dans les Conditions générales de l'assurance auto MMA (CG 614). Pour en savoir plus contactez votre agent général MMA.

MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126. MMA IARD, SA au capital de 537 062 388 euros, RCS Le Mans 440 048 882. Entreprises régies par le code des assurances.

Document à caractère publicitaire mettant en scène des personnes fictives.